

► Vie municipale

Congrès des Maires

p. 2

► C'était hier

Précarité sociale et solidarité en 1900

p. 23

► Culture

La bibliothèque fait peau neuve

p. 29

LES ECHOS DU

ChiniaC



DOSSIER

Le nouveau complexe sportif,
un atout pour Saint-Agrève



Le nouveau complexe sportif

n° 67

Hubert CLÉMENSON

NOTAIRE

Place de Verdun
07320 SAINT-AGREVE
Tél. : 04 75 30 10 43
Fax : 04 75 30 20 45



À VENDRE

- **SAINT-AGRÈVE**
 - Terrain à bâtir
 - Maison proche du village avec terrain
- **DEVESSET**
 - Grand bâtiment avec terrain arboré et parking aménagé
- **LABATIE D'ANDAURE**
 - Maison en pierres avec jardin et véranda proche village
- **DESAIGNES**
 - Terrain à bâtir proche village
- **CHANEAC**
 - Maison de caractère rénovée et jardin
- **INTRES**
 - Petites maisons mitoyennes avec jardin

J.P.M BATT'ELEC

- Jean Paul Dias -

*vous présente ses meilleurs vœux
pour 2013*

Electricité Générale

Plâtrerie - Peinture

Energies renouvelables

Photovoltaïque

Plomberie - Zinguerie



Saint-Agrève 04 75 30 02 13

jpm.batielec@orange.fr

GARAGE PAUL DEBARD

Nouvelle adresse

7 place de Verdun - 07320 Saint-Agrève
Tél. 04 75 30 15 22

Email : paul.debard@wanadoo.fr

Vente et réparation

Toutes marques - Neuf et occasion



**Véhicules
anciens et modernes
Spécialiste Citroën**



**LOCATION DE VÉHICULES
7/12/20 M³ - MINI-BUS 9 PLACES**



LE CHAMBON SUR LIGNON
Route de Saint-Agrève - Tél. 04 71 59 28 82

Sommaire

- 1 **Edito**
- 2 **Vie municipale et économique**
- 4 **Associations**
- 9 **Écoles**
- 16 **Tourisme**
- 17 **Dossier**
- 21 **Social**
- 23 **C'était hier**
- 24 **Vie et nature**
- 26 **Sport**
- 29 **Culture**
- 33 **A savoir**
- 35 **État civil**
- 36 **Guide pratique**

Les Échos du Chiniac

Directeur de la publication : Maurice Weiss
Photo de couverture : A. Villemagne - D. Sabatier
Dépôt légal : 4^{ème} trimestre 2012
Régie publicitaire, mise en page et impression :
Imp. Roux Tence Tél. 04 71 59 80 85
Imprimé sur papier PEFC
Aux correspondants :
remerciements pour les courriers transmis par e.mail.
S.V.P. ne pas omettre d'indiquer le nom de
l'association et celui de l'auteur de l'article.

Pour les Échos du Chiniac de juillet 2013 n°68
Date limite de remise des articles : 15 mai 2013

Éditorial 1

Restons optimistes !!!

Chères saint-agrévoises, chers saint-agrévois,

Cette fin d'année est empreinte de pessimisme tant elle a été difficile pour beaucoup de Français. C'est le cas aussi en Ardèche et dans notre commune où la précarité augmente ; l'ensemble des services sociaux du département comme ceux de la commune sont de plus en plus sollicités. La situation critique du chômage que le Président de la République a annoncée jusqu'à fin 2013 nous donne la mesure de la crise qui nous frappe et surtout de la difficulté qu'il y a à lutter contre la désindustrialisation de notre pays.

Au niveau local, nos entreprises ont jusqu'à présent bien résisté, ce dont nous devons nous réjouir en reconnaissant toute l'énergie et les efforts que mettent en œuvre leurs dirigeants et tous les salariés pour y parvenir. Nous espérons pour eux un retour à des jours meilleurs.



La situation de notre hôpital a été un vrai sujet de préoccupation au cours de cette année 2012. Devant une situation quelque peu figée, j'ai proposé au président du conseil d'administration et au directeur de l'hôpital une rencontre avec notre député qui a eu lieu début septembre et une autre plus récente avec la direction de la solidarité départementale au conseil général de l'Ardèche. Je me réjouis qu'à la suite de notre entretien avec Olivier Dussopt, ce dernier ait pris l'initiative de poser une question à la Ministre des Affaires sociales et de la santé dont vous trouverez en substance la synthèse dans ce numéro (rubrique 'A savoir'). Je retiens que maintenant les deux agences régionales de santé Rhône-Alpes et Auvergne ont une directive claire de la Ministre et qu'il appartient aux instances ad hoc de l'établissement de définir le projet médical et immobilier en concertation avec les établissements environnants qui peuvent adresser des patients et aussi bien sûr avec les deux agences régionales de santé et les deux conseils généraux (Ardèche et Haute-Loire) concernés. Ceci me semble de nature à engager ce projet sur une bonne voie qui devra toutefois assurer au sein du groupement « Moze / Les Genêts » l'équilibre budgétaire de l'hôpital de Moze. Je continuerai à suivre et soutenir les démarches activement.

Sur le plan des équipements publics, la réalisation du complexe sportif, qui constitue le dossier principal de ce numéro, touche à sa fin et notre gymnase devrait être utilisable dès le mois de janvier. Nos élèves ainsi que les associations devraient enfin connaître des conditions de pratiques sportives améliorées, pendant l'hiver notamment.

Je ne peux terminer mon propos sans évoquer la menace qui pèse sur l'édition 2013 d'Equiblués. Je connais les difficultés rencontrées et je reste attentif et ouvert à toutes démarches qu'il pourrait être utile d'entreprendre à la demande de son président, comme nous en sommes convenus. J'ose espérer que la situation pourra évoluer dans le bon sens pour ne pas priver le territoire de ce grand festival qui a des retombées économiques majeures pour notre tissu commercial.

En cette fin d'année, je veux penser à toutes celles et tous ceux qui sont touchés par le chômage, la maladie, la précarité, celles et ceux qui souffrent de la solitude et inviter chacun à faire preuve d'un peu de solidarité.

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2013.

A vous solidairement.

Maurice WEISS

Maire de Saint-Agrève
Vice-Président du Conseil Général de l'Ardèche

Le maire et l'équipe municipale
vous invitent le
samedi 5 janvier 2013 à 11 h30,
salle polyvalente, à la mairie,
à la cérémonie de
présentation des vœux.

2 Vie municipale et économique

19 octobre 2012 à Saint-Agrève, un congrès nouvelle formule pour l'Association des Maires de l'Ardèche.



► Grâce à une forte mobilisation des services techniques, des élus et de bénévoles de Saint-Agrève venus épauler l'association des Maires de l'Ardèche, cette première édition nouvelle formule eut un franc succès.

► C'était pourtant un vrai pari que de réaliser à Saint-Agrève cet événement qui ajoute à la partie congrès un village des exposants. Espérant en compter une trentaine lors du lancement de cette initiative début 2012, ce sont finalement 64 entreprises qui ont participé et elles auraient pu être plus nombreuses si nous avions eu plus de place !

Le congrès a abordé des thèmes chers à Saint-Agrève, tout particulièrement celui des services publics qui a alimenté les débats de l'après-midi.

► Les rencontres tout au long de la journée entre les élus et les entreprises ont été un temps privilégié d'échange particulièrement apprécié de tous dans cette

période de crise économique. Ce qui a bien sûr satisfait pleinement à la fois l'Association des Maires de l'Ardèche et l'association ARDETHEM, organisatrice du village des exposants en partenariat avec le Dauphiné Libéré.

► Saint-Agrève a bénéficié d'une forte couverture médiatique durant 3 jours et la présence de nombreuses personnalités, accompagnées de leurs collaborateurs le plus souvent, a permis de faire connaître notre commune qui est trop souvent perçue comme située au bout du monde. Il a été aussi opportun pour l'économie locale avec notamment des réservations de chambres d'hôtels la veille et les 450 repas préparés par un traiteur local, Monsieur Eric Escoffier.

➔ **Maurice Weiss**
Maire de Saint-Agrève et
Vice-Président du Conseil Général



Vie municipale et économique 3

Encore beaucoup de monde à la réunion publique

Une centaine de personnes se pressaient salle polyvalente pour assister ce 6 novembre 2012 à la 9^{ème} réunion publique de l'équipe municipale.

► Le maire M. Weiss a commencé par donner la parole à M. Villemagne pour une présentation vivante de l'historique du nouveau complexe sportif dont le gymnase vient de sortir de terre, en précisant notamment les incidences financières (sous contrôle) à venir.

Il a ensuite donné les dernières nouvelles des projets du SICTOM en insistant sur la position claire de la mairie vis-à-vis de ce dossier fort mal emmanché : nous n'en contestons pas la finalité et les objectifs d'économie de déchets mais demandons à en revoir certaines dispositions qui nous paraissent incohérentes et tout à fait discutables.

► M. Gauthier-Lafaye a poursuivi en faisant le point sur les suites de l'action « Services Publics » menée depuis quelques mois. Il a insisté sur le dysfonctionnement que constitue le fait que la moitié des services sociaux censés assurer une permanence sur le plateau sont absents ... la moitié du temps.

► Le maire a clos la réunion par l'habituelle série des « Brèves » qui font le point sur des questions d'actualités de la commune.

Chaque exposé était suivi de nombreuses questions de l'assistance. Il est réconfortant de voir ces réunions aussi suivies faire l'objet d'autant de questions, de demandes de précisions et d'avis personnels.

Rendez-vous est déjà donné pour notre dixième réunion, en mai 2013.



Le lavoir et abreuvoir de Freycenet

► Un « bachas » avait été construit vers 1926 au cœur du village de Freycenet par la mairie de Saint-Agrève. A la suite de travaux de restauration et d'amélioration de l'écoulement des eaux, des villageois ont eu l'idée de sensibiliser les utilisateurs de cette source par la pose d'une plaque. Les descendants des donateurs du terrain et de la source étaient présents et M. le maire, les adjoints et les habitants étaient réunis pour commémorer en toute convivialité ces lieux importants du village.



CREATIONS DU LIGNON
Depuis 1991

Publicité

IMPRESSION NUMERIQUE

TEE-SHIRTS - VETEMENTS PUBLICITAIRES
ENSEIGNES ET PANNEAUX
LES PUBLICITE SUR VEHICULES
ON NEONS HAUTE TENSION
AUTOCOLLANTS
SERIGRAPHIE
BANDEROLES
SERIGRA
TEE-SHIRTS HAUTE
PUBLICITE HAUTE
NEONS HAUTE
PUB

04.71.59.50.43 Email:creations.lignon@wanadoo.fr

4 Associations

La vie à la caserne des Pompiers

► Trente-huit quadrettes à Saint-Agrève

Le samedi 7 juillet les sapeurs-pompiers de Saint-Agrève ont organisé le concours de boules interdépartemental Drôme-Ardèche. Trente-huit quadrettes ont tapé la boule tout au long de la journée. A midi, Pierre Verdelli a fait une démonstration de tirs cadencés : en 5 mn il a lancé 48 boules et en a touché 41 !

La finale du concours opposait CODIS 07 à Andance ; c'est finalement le CODIS qui s'est imposé 11 à 6. La finale complémentaire a quant à elle vu la victoire de Malissard contre Annonay 11 à 4.

Le concours s'est déroulé sous une belle journée ensoleillée et dans une bonne ambiance. La remise des prix s'est effectuée en présence du maire et vice-président du Conseil Général Maurice Weiss.

► La vie de la brigade

Mariages :

Sapeur Mickaël Argaud avec Elodie Ribeyre
Caporal Yohan Fumas avec Emilie Mounier

Permis bateau :

Caporaux chefs Gérard Bouchardon, Thierry Vialatte,
Sébastien Convers, caporal Sébastien Ruel.

Nomination :

Caporaux chefs Steve Guillot, Damien Farre.

Le caporal Steve Guillot, après neuf ans à la brigade des Sapeurs Pompiers de Paris, a intégré le SDIS de l'Ardèche sur un emploi de professionnel, occupant un poste d'opérateur au CODIS.

► Lieutenant Thierry Guillot



La FNACA opposée à une commémoration unique des conflits du XX^{ème} siècle.



► Le comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie-Maroc-Tunisie a tenu son Assemblée Générale le 4 novembre et son bureau, sans candidats nouveaux, a été intégralement reconduit. Le rapport moral de cette dernière année d'exercice a souligné, après les trop nombreuses disparitions de 2011, la pérennité de son effectif grâce à deux adhésions récentes ; elle suit en cela le mouvement national enrichi de plusieurs milliers de nouveaux adhérents qui compensent presque les décès. Dans ce prolongement, le sens d'associations d'Anciens Combattants faisant appel à de plus en plus « de sympathisants » pour compenser le clairsemage des rangs, a été posé.

► Par contre, une réponse négative à une unique commémoration des conflits du XX^{ème} siècle constitue une position ferme de la F.N.A.C.A. après l'étonnante multiplication des commémorations (six selon la Commission Kaspi) de 1999 à 2006. Il n'est pas temps de compresser cette mémoire nationale car « chacune des commémorations repose sur un socle historique particulier » parce que « l'histoire encore vibrante partout de nos grands-pères, pères et Anciens Combattants, emportés dans des tourmentes que personne n'osait imaginer mérite toujours d'être méditée à moins d'un siècle de distance... »

► La F.N.A.C.A. de Saint-Agrève se propose donc, avec tous les Anciens Combattants et les acteurs locaux, de participer à la préparation du centenaire de la guerre 1914-1918.

► A. S. Girard

Les Anciens Combattants A.C.P.G.-C.A.T.M. de Saint-Agrève

► C'est à Saint-Bonnet-le-Froid que les toujours aussi nombreux adhérents de l'association se sont rassemblés le 6 septembre 2012 pour leur journée familiale autour d'un déjeuner succulent. Cette année, nous avons perdu notre dernier adhérent résidant de 1939-1945, M. Henri Barbe, ainsi qu'un ancien d'Algérie M. Clovis Chambon et 2 veuves A.C.P.G. M^{me} Julia Chazalon et M^{me} Marthe Soton. Les membres du bureau Ardèche-Drôme sont présents aux réunions au siège à Valence pour nous tenir informés sur la défense de nos droits.

➔ Paul Croze



La Batterie-Fanfare Lizieux-Mézenc

La Batterie-Fanfare Lizieux-Mézenc a démarré la nouvelle saison au mois de septembre avec un effectif de 42 musiciens, après un été riche en sorties : vous avez pu nous retrouver dans différents villages comme à Tence, Montfaucon, Saint-Didier-en-Velay et St-Maurice-de-Lignon et à bien d'autres encore.

Nous avons organisé début mars le Concert des fanfares qui regroupait l'Audacieuse de Lapte, la fanfare de Vocance, la fanfare de Saint-Alban-d'Ay et notre formation. A l'occasion de cette manifestation, nous avons accueilli 1000 personnes et servi 450 repas à midi. Ce fut un très beau succès apprécié par le public.

Fin mai, nous avons participé à la 10^{ème} édition des Fanfares Délirés à Saint-Alban-d'Ay. Nous avons pleinement profité de cette journée où 250 musiciens de 10 fanfares se relayaient toute la journée pour animer le village.

Nous sommes partis en voyage cet été au Cap d'Agde. Les musiciens et leurs familles ont profité de ces deux jours ensoleillés et ont fait la joie des touristes et des estivants en jouant sur le port où nous avons été bien applaudis.

Nous avons fêté la Sainte-Cécile le samedi 17 novembre à Horizon 3000 après avoir assuré les cérémonies du 11 novembre à Saint-Agrève avec l'hymne national joué par 40 musiciens.

Nous avons par ailleurs eu le plaisir d'être conviés par la municipalité pour l'Ardéchoise. Nous aurions dû être présents à la fête de la courge, mais notre participation a été annulée en raison des intempéries.

Nos répétitions ont toujours lieu le vendredi à 20h00 à la Maison des Associations de Tence. Nous bénéficions de l'expérience d'un professeur de cuivre enseignant au conservatoire du Puy et d'un professeur de percussions musi-

rien dans un régiment à Lyon, en plus de notre chef de musique Guillaume qui fait évoluer notre répertoire en nous faisant apprendre de nouveaux morceaux.

Nous vous informons que le prochain Concert des Fanfares aura lieu le dimanche 3 mars 2013 à la salle de la Lionchère à Tence.

Enfin, au nom de tous les membres de la Batterie-Fanfare Lizieux-Mézenc nous remercions le public présent lors de nos différentes manifestations qui nous encourage pour continuer à animer les cérémonies et fêtes de village. Sans ces musiciens amateurs, les fêtes de villages n'auraient pas autant de ferveur populaire et de convivialité et les cérémonies officielles n'auraient pas l'émotion et la grandeur que nous devons par respect de mémoire à nos anciens.

➔ Les membres du bureau



6 Associations

ACTE participe à l'embellissement et à l'animation du village.

► L'association Acte a eu une nouvelle année bien remplie. Ses bénévoles sont intervenus en juin en réalisant des panneaux peints pour annoncer la journée d'animation sur les énergies renouvelables organisée par Eolane sur le parc éolien puis sur un chantier peinture, cumulant environ 175 heures de travail pour repeindre 70 poteaux, bancs, portillons, six balustrades et une devanture qui ont pris de la couleur et ont égayé la rue principale ; nous espérons que cela aura donné une impulsion qui sera poursuivie. En août ils se sont à nouveau motivés pour renouveler une bonne partie de la décoration pour Equiblues.

L'installation de la nouvelle signalétique et l'utilisation des vitrines vides par des artistes montrent les efforts de chacun pour vivre dans un bourg plus agréable.



► Pour la septième édition de la Fête de la Courge vous aurez sans doute remarqué les nouveaux visuels offerts par la Chambre de Commerce et de l'Industrie.

Les commerçants avaient fait beaucoup d'efforts dans la décoration de leurs vitrines et tout était prêt pour une nouvelle manifestation qui promettait d'attirer encore plus de monde. Malheureusement le temps n'a pas été de la partie et la difficulté pour se déplacer ou pour exposer dehors n'a pas permis à la fête d'avoir l'envergure escomptée. Cependant la chaleur émanant des saint-agrévois, et notamment des bénévoles de diverses associations et des courageux visiteurs qui ont affronté la burle, a permis de maintenir une animation, réduite mais dynamique, dans la salle polyvalente, au café de la mairie, au restaurant scolaire... Il n'y avait pas eu un climat aussi froid à cette période depuis une cinquantaine d'année se qui laisse augurer un meilleur temps pour la huitième édition !

► L'année n'est pas finie et les bénévoles sont déjà en train de se mobiliser pour les décorations de Noël.

L'association a accueilli avec grand plaisir de nouveaux bénévoles prêts à mettre leurs talents au service du village, ce qui devrait nous permettre d'envisager pour 2013 des objectifs plus étoffés et plus nombreux.

➤ **Nathalie Gonsolin**

Protection Civile section de Saint-Agrève - Le Cheylard

L'été 2012 n'a pas été synonyme de vacances pour les secouristes de la Protection Civile avec une augmentation des postes de secours à organiser. En plus des classiques (trail de Désaignes, « Montagne ouvre-toi », la soupe aux choux,...), beaucoup de nouveaux postes ou renforts ont été assurés. Nous avons ainsi été présents au Triathlon d'Yssingeaux, au trail de Tence, au marathon de la Vallée de l'Eyrieux, au concours d'équitation à St-Clément, à la course cycliste à Montregard,...

Nous organisons également des formations aux premiers secours civiques ; la prochaine aura lieu à Saint-Agrève début 2013.

Vous pouvez vous inscrire au 04.75.30.23.44. ou sur le site internet : <http://protectioncivile07.org>



Le centre socioculturel : passé, présent, avenir, pour un nouveau départ !

► Le centre prépare l'avenir et élabore son Contrat de Projet

Les responsables du centre socioculturel ont beaucoup travaillé cette année, en collaboration avec des élus, sur le « Contrat de Projet 2013/2016 » qui a été présenté à nos principaux bailleurs de fonds : la CAF bien sûr mais aussi la mairie, la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux, la communauté de communes du Haut-Vivarais, ...

La philosophie générale et l'essentiel des 64 pages du contrat de projet se retrouvent dans son titre : « Pour mieux vivre ensemble, à Saint-Agrève ».

En voici les orientations principales :

- Lutter contre la précarisation,
- Répondre aux enjeux du vieillissement et changer le regard sur la personne âgée,
- Accompagner la jeunesse du territoire,
- Participer aux efforts de développement et de valorisation du territoire.

Ce contrat est le fruit d'une année de consultations et d'échanges au sein d'un « groupe-pilote » constitué d'élus, de bénévoles et de salariés. C'est ensemble qu'administrateurs, partenaires, bénévoles, salariés et habitants travailleront pour les quatre ans à venir.

► Les Rencontres Nord-Sud

Pour leur onzième édition, les « Rencontres Nord-Sud » proposeront du 7 au 26 janvier 2013 de nombreuses animations sur **Madagascar**. Cette manifestation aujourd'hui connue et reconnue des habitants du pays de Saint-Agrève s'apprête à vous présenter cette île magnifique de l'Océan Indien et ses habitants. Nous préparons des expositions, une vente d'objets de l'artisanat local, des projections de films documentaires (réalisés par des malgaches présents avec nous pour débattre),

une présentation d'associations locales agissant sur le terrain ainsi qu'un spectacle pour enfants. Le traditionnel repas-spectacle proposé samedi 26 janvier à la salle des Arts et des Cultures de Saint-Agrève clôturera ces trois semaines de fête. Les commerçants orneront leurs vitrines de notre traditionnel questionnaire/quizz sur la faune, la flore, la politique... malgache.

Une plaquette spécifique détaillant le programme de ces journées sera disponible fin décembre.

► Les activités du centre socioculturel

Comme chaque année à la rentrée, de nombreuses activités sont de retour, avec quelques nouveautés. Nous vous proposons le plus large choix possible entre « arts et cultures » et « forme et sport ».

Parmi les nouveautés, difficile de passer à côté de la Zumba. Il s'agit d'un enchaînement de pas de danses chorégraphié sur des musiques latines très rythmées. Tous les participants, qu'ils soient danseurs ou pas, s'amuse en bougeant sur ces rythmes envoûtants sans jamais avoir l'impression de pratiquer une activité sportive. A noter, une tarification spéciale qui donne droit à quarante séances « d'entretien de la forme » permettant de découvrir la « gymnastique d'entretien », le « Tonic Body Stretch » et le « Fitness » en plus de la Zumba. Si vous souhaitez continuer après vos quarante séances, il est possible d'acheter par la suite une carte forfait de vingt séances supplémentaires à tarif préférentiel.

Au-delà de cette activité phare, n'hésitez pas à venir vous renseigner sur les nombreuses autres activités proposées : aikido, gym chinoise, judo, éveil gym, dessin peinture, cuisine, informatique, anglais....

► L'Accueil de Loisirs et l'Espace Jeunesse

L'Accueil de Loisirs propose tout au long de l'année une programmation riche et variée aux enfants de 4 à 11 ans, tous les mercredis et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Les enfants sont séparés en deux groupes : les 4-6 ans d'un côté et les 7-11 ans dans une autre salle. Une journée classique se déroule comme suit :

- un accueil échelonné de 8h30 à 9h30 et l'activité du jour de 9h30 à 11h30 avant de procéder au rangement jusqu'à midi ;
- repas jusqu'à 13h30 suivi d'un temps calme avec jeux de société et lecture ;
- on retrouve l'activité de l'après-midi à 14h30 jusqu'à 16h00, avant le goûter puis le rangement de 17h00 à 17h30 ;
- départ échelonné jusqu'à 18h00.

Cette programmation englobe la journée, mais il est également possible d'accueillir les enfants pour la demi-journée.

L'Espace Jeunesse concerne les 12-18 ans qui sont accueillis de 10h à 18h les mercredis et samedis en période scolaire et du lundi au samedi lors des vacances scolaires. Différents lieux d'accueil sont proposés, entre le centre socioculturel,



8 Associations

le gymnase ou le chalet du tennis pour la période estivale. Il est proposé un programme mensuel d'activités à thème et un accompagnement des projets proposés et réalisés par les jeunes. Sans oublier des actions de sécurité routière et de prévention des conduites à risque.

Pour l'Espace Jeunesse comme pour l'Accueil de Loisirs, le programme des activités est diffusé tous les mois ; il est également disponible à l'accueil du centre socioculturel ou consultable en ligne sur notre site internet : www.centresocio-saintagreve.org

► L'Odyssée des Jeux des Enfants et des Jeunes

Un samedi par mois de 14h à 17h les enfants, accompagnés d'un adulte (parent, grand-parent, ami...), pourront venir découvrir au centre socioculturel les nouveaux jeux proposés par la ludothèque de Tence. Ces temps de jeux seront l'occasion de découvrir, de pratiquer et d'être ensemble pour un moment convivial ; thé et café seront servis aux accompagnants.

► Un réveillon solidaire pour le 31 décembre

La solidarité est au cœur de la charte des centres sociaux ; nous essayons de la concrétiser par un certain nombre d'actions comme l'organisation de la Journée de la Femme, celle des Droits de l'Homme, sans oublier le déneigement solidaire, une participation au Téléthon ou bien la bourse aux vêtements et la foire aux jouets.

Cette année une nouvelle action est mise

en place avec un réveillon solidaire le lundi 31 décembre 2012. Il s'adresse à toutes les personnes isolées qui souhaitent participer à une soirée festive et conviviale. Le centre socioculturel propose donc une soirée accessible au niveau tarifaire, la possibilité d'utiliser une navette gratuite pour se rendre à la soirée et être ramené chez soi. De même, le centre garantit un accueil sans jugement ni discrimination et dans le respect des personnes.

► Un projet « éco-citoyen » pour et avec les habitants

Soutenu par la Région Rhône-Alpes, le centre socioculturel met en place pour 2013 un programme de sensibilisation autour du développement durable, en partenariat avec Polénergie, association basée à Annonay, chargée d'informer sur les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Dans un premier temps, un diagnostic avec les habitants permettra de déterminer leurs attentes et de les impliquer. Puis, au cœur de l'hiver, des ateliers spécifiques seront mis en place sur la thématique du transport et de l'habitat, animés par des spécialistes. Durant l'été 2013, les interventions seront axées sur le tri et la gestion des déchets.

► Le cinéma fait le plein

Pour sa troisième année, la programmation 2012-2013 des vidéo-projections de films à la salle des Arts et des Cultures a trouvé son rythme de croisière. Le centre socioculturel, en partenariat avec la municipalité et la bibliothèque de Saint-Agrève, la communauté de communes du Haut-Vivaraïs, vous propose un mardi de chaque mois la vidéo-projection d'un film.

Pour cette saison 2012-2013, l'accent a été mis sur une programmation familiale ; force est de constater que le public répond présent. N'hésitez pas à venir profiter de ces projections de qualité



dans une atmosphère des plus conviviales. Le tout, pour un tarif attractif : deux euros pour les adultes et un euro pour les enfants.

La commission cinéma qui élabore la programmation est ouverte à tous. Si vous êtes intéressés, renseignez-vous à l'accueil du centre socioculturel. Pour certains films, deux projections seront proposées, une dans l'après-midi et l'autre le soir. Le programme est disponible auprès de nombreux commerçants et sur notre site internet www.centresocio-saintagreve.org.

► Les permanences sociales sont à votre disposition

Le centre socioculturel accueille de nombreuses permanences sociales, pour l'emploi, la retraite, la santé ou les économies d'énergie. Ces permanences sont nécessaires pour notre territoire rural où de nombreux services ont tendance à être fermés alors qu'ils sont très appréciés par les habitants.

Madame Broyer, assistante sociale du Conseil Général de l'Ardèche, est de retour au centre socioculturel les lundis de 9h30 à 12h30 et sur rendez-vous les autres jours de la semaine. D'autre part, une nouvelle permanence verra le jour à partir du mois de décembre avec Monsieur Derwin, chargé de missions sociales en lien avec l'habitat. Ces permanences auront lieu le deuxième jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h00.



✓ Maison de la petite enfance : 20 ans déjà

La crèche halte-garderie a vu le jour en juillet 1992. Après quelques mois de gestion associative, la structure a été reprise par la municipalité, devenant alors une structure communale.

Au cours de ces 20 ans, 3 directrices se sont succédées, secondées par de nombreuses professionnelles pour s'occuper de tous les enfants.

► Depuis 2004, l'appellation « crèche halte-garderie » a disparu pour laisser la place au terme « multi-accueil ». Ce multi-accueil est un service de garde mais également un lieu d'éveil, d'apprentissage et de socialisation pour les

jeunes enfants. Il est fréquenté par une soixantaine de familles chaque année.

► Samedi 22 septembre 2012 une fête a été donnée en l'honneur des 20 ans de la structure. Une centaine de personnes sont venues assister au spectacle « Far-goville, négociant en mystères » et partager le goûter offert. Plusieurs ateliers ont été mis à la disposition des enfants qui s'en sont donnés à cœur joie : maquillage, parcours de motricité, jeux de construction, lecture.

Ce moment de convivialité a aussi permis aux adultes de dialoguer entre eux.



 **EIFFAGE**
TRAVAUX PUBLICS
RHÔNE-ALPES/AUVERGNE

Routes – Autoroutes – Voiries urbaines
Lotissements – Aménagements sportifs
Infrastructures industrielles
Travaux privés

ETS ISARDROME

ZI La Palisse Allée des Vergers 07160 LE CHEYLARD
Tel: 04-75-29-44-89 Fax: 04-75-29-46-57

10 | École St-Joseph

Des projets tous azimuts

L'école St-Joseph a retrouvé ses écoliers le mardi 4 septembre. A l'heure actuelle, elle compte 76 élèves, de la TPS au CM2. Elle devrait en accueillir 80 d'ici le mois de juin.

► Moutt projets s'organiseront au fil de cette année scolaire. Lundi 15 octobre, dans le cadre de la « Semaine bleue », les classes de CE et CM ont partagé le goûter avec les personnes âgées, à la salle des Arts ; devant un public enthousiaste, les enfants ont chanté les chants de leur spectacle de juin dernier et ont récité, de façon théâtrale, leurs poésies.

► La culture est à l'honneur dès le mois de novembre ; en effet, les CE et les CM ont assisté à un spectacle à St-Peray avant de visiter Ardèche miniature à quelques kilomètres de là. Décembre, mois chargé par excellence, met à l'honneur les maternelles, GS et CP ; grâce à la municipalité de Saint-Agrève, du Conseil Général et du théâtre de Privas, les élèves assisteront à une représentation théâtrale au sein même de leur village. Merci à tous les partenaires pour la chance qui nous est donnée. N'oublions pas les rendez-vous ponctuels, mensuels ou bimensuels, à la bibliothèque.

► Le sport n'est pas en reste avec la natation (8 séances consécutives pour les grands - 5 séances hebdomadaires pour les MS/GS/CP), l'athlétisme (avril), le rugby (juin), la voile (juillet) et nos habituelles sorties VTT.

Le projet de l'Espace Numérique de Travail est toujours d'actualité : chaque élève peut accéder à son espace sécurisé sur le net ce qui lui permettra d'y trouver son travail personnel, ses poésies...

Les enseignantes remercient vivement les mamans (et les papas) de l'APEL pour le dynamisme dont elles font preuve.

➤ *Nelly Tirpandjian*

Pomme, pomme, pomme...

► Dans le cadre de la semaine du goût et suite à l'étude en classe de l'album « J'aime les pommes » de Marie Wabbes, les élèves de TPS/PS/MS ont été invités à en goûter plusieurs variétés en donnant leurs impressions sur la texture, la couleur et le goût des pommes. Ils se sont ensuite régalés avec les différentes compotes faites par les mamans et différentes tartes et jus de pommes artisanaux.

Merci aux parents pour leur participation culinaire à la fête du goût.

Joëlle Saroul



APEL Ecole St-Joseph : des parents actifs

► La rentrée 2012 a débuté par le 3^{ème} thé dansant, fin septembre, qui a rencontré un franc succès. Elle se poursuit par les prises de photos de chaque enfant, cadeau apprécié par les familles pour les fêtes de Noël. Nous retrouvons ensuite la participation de l'APEL à la Fête de la Courge.

Dans les mois prochains, notre dynamique Présidente entrainera son équipe pour l'apéritif de Noël, précédé de la Célébration, moments chaleureux, forts symboles de partage à la veille des Fêtes de Noël. Place ensuite à la préparation de la traditionnelle opération « pizza ».

Des sorties culturelles et sportives (piscine...) sont ainsi financées par l'association, qui projette également l'organisation d'un concours de cartes courant janvier et d'une soirée repas.

Toutes les interventions de l'APEL ont pour but d'offrir aux enfants bien-être, loisirs et entraide, mais visent également au maintien d'un lien entre les parents.

➤ *Les Membres de l'Association.*

Dictée d'ELA en CM



Une paire de baskets pour deux

On l'appelait le petit malade, ce qui ne lui plaisait pas beaucoup. Il aurait préféré courir mais ses jambes ne lui obéissaient plus. Il restait au lit dans sa chambre.

Mais il s'était fait offrir des baskets, il avait dû insister, et on les lui avait posées à côté de son lit, comme s'il les avait bien rangées avant de se coucher. Leurs semelles intactes sentaient le plastique neuf, et cela envahissait toute la chambre. Il en rêvait ; il rêvait de les mettre.

Son meilleur ami ne courait pas non plus. Il était un peu rond, et quatre étages sans ascenseur c'était déjà bien. Quand il venait le voir il arrivait essoufflé, et en s'asseyant près du lit, en reprenant son souffle, il se moquait toujours des baskets neuves.

« C'est vraiment le cadeau le plus idiot, disait-il. Comme si on offrait... un peigne à un chauve. »

Et cela les faisait rire tous les deux, ensuite ils parlaient d'autre chose.

« Elles sont pour toi, dit un jour le petit malade.

- Pour moi ?

- Pour que tu courres à ma place.

- Mais je ne cours jamais...

Il devint très sérieux.

- Ça te ferait plaisir ?

- Oui. Mets mes baskets et va courir pour moi. Ensuite repose les devant mon lit et raconte moi. »

C'est ce qu'il fit. Il courait mal mais il apprît. Il mettait les baskets et courait pour celui qui ne quittait jamais son lit. Il revenait tout rouge et lui racontait. Le petit malade dormait mieux, il rêvait qu'il courait, grâce à son ami qui chaque soir un peu moins essoufflé lui rapportait ses baskets. Les chaussures perdirent leur odeur de neuf, les semelles s'usèrent. Ils couraient ensemble, et à tous les deux cela faisait du bien.

Et maintenant,
mets tes baskets
dans les enfants d'ELA!
Alexis Jenni

► Ce lundi matin 22 octobre régnait une grande effervescence dans la classe des CM de l'école Saint-Joseph de Saint-Agrève. En effet, comme 192 000 autres élèves, ils allaient, à leur niveau, lutter contre les leucodystrophies, maladies génétiques qui détruisent la myéline (la gaine des nerfs) du système central (cerveau et moelle épinière). Lorsque cette gaine est abîmée, le courant ne passe plus et les messages nerveux sont interrompus.

Après avoir vu le DVD expliquant cette maladie ainsi que le travail effectué par les chercheurs, ils ont fait la dictée d'ELA (Association

Européenne contre les Leucodystrophies, parrainée par Zinedine Zidane), intitulée « une paire de baskets pour deux », qui cette année a été écrite par le professeur Alexis Jenni.

Cet événement contribue à apporter aux élèves un autre regard sur le handicap et la maladie et ouvre la 18^{ème} campagne nationale « Mets tes baskets et bats la maladie » soutenue par le ministère de l'Education Nationale.

Félicitations à la maman qui est venue faire cette dictée ainsi qu'aux élèves pour leur solidarité et générosité.

➔ Marie-Jo Bouchardon

La BCD, qu'est-ce que c'est ?

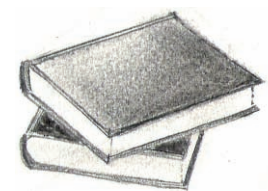
► A la fois un « lieu » de l'école Saint-Joseph et un « moment » privilégié pour les élèves, la BCD est ... la bibliothèque de l'école.

Une fois par semaine ils y empruntent un livre pour l'emmener chez eux tout en respectant le règlement, comme à la bibliothèque municipale. Pour choisir,

ils prennent le temps d'observer, de feuilleter et de vérifier si le livre est codé d'un scotch de couleur et d'un numéro. Ils doivent prendre soin du livre, ne pas le perdre et respecter le délai du retour. Ce sont eux qui enregistrent l'emprunt et le retour du livre à l'aide de l'ordinateur.

Cette activité permet aux enfants de travailler la lecture et l'utilisation de l'outil informatique, et de développer leur responsabilité et leur autonomie.

➔ Isabelle Bourdon



12 Écoles publiques

Les parents d'élèves fiers de leurs enfants... et de leurs enseignants



BRAVO !

► C'est le mot de circonstance à l'intention des élèves de 3^{ème} de l'an dernier, de leurs enseignants depuis... la petite section de maternelle, et de leurs parents qui les supportent, oups ! pardon, qui les soutiennent depuis toujours. Pourquoi ce bravo ? Parce qu'ils ont tous obtenu leur diplôme de fin de collège, « Certificat de Formation Générale » ou « Diplôme National du Brevet ». Et également parce qu'ils ont été tellement brillants lors de leurs examens que le collège Louis-Jouvet a obtenu la meilleure moyenne départementale au Brevet. Eh oui, notre collège est le « 1^{er} collège d'Ar-dèche » ! La Directrice Académique des Services de l'Education Nationale est venue en personne féliciter ces jeunes lors de la remise de leurs diplômes. Alors félicitations à tous ceux qui ont œuvré et continueront à œuvrer pour la réussite des élèves.

► Peut-être les actions de l'APE ont-elles contribué à ces résultats ? Défendre des

classes à effectif raisonnable, militer pour des réseaux d'aide aux élèves en difficulté, soutenir les familles dans leurs relations avec les écoles, participent de cette réussite.

► De plus, comme les enseignants, nous sommes convaincus que les apprentissages extra-scolaires sont partie intégrante de la formation intellectuelle, culturelle et sociale des élèves : travail autour des films (Ecole et Cinéma en primaire), travail autour du corps (séances piscine et sorties USEP en CP-CE1, camp voile en CM2), ouverture culturelle (spectacles en maternelle et primaire), découverte du monde proche ou plus lointain (voyages scolaires au Cheylard ou à Londres, selon l'âge, de la petite section de maternelle à la classe de 3^{ème})... et bien d'autres activités sont financées chaque année par l'APE, partiellement ou totalement.

Cette année, les ressources de l'APE permettront notamment un travail autour du

cirque en maternelle, un voyage à Rome pour les 3^{ème} et quelques 4^{ème}, des séances ciné du CE2 au CM2.

► Nos fonds proviennent des municipalités du Plateau, principalement Saint-Agrève, et des bénéfices de nos manifestations dont la dernière en date était le dîner-spectacle du 17 novembre qui a rencontré le succès escompté. Avez-vous goûté la bombine de notre chef-cuisinier ? Un vrai régal... La soirée s'est terminée par un spectacle de magie, pour la plus grande joie des petits... et des grands. Notre prochain rendez-vous est le loto qui aura lieu le 17 mars 2013. Nous vous y attendons toujours aussi nombreux.

Bonnes vacances de Noël et joyeuses fêtes de fin d'année à tous.

➤ **Nadège Vareille, secrétaire APE**

Sou des Ecoles Laiques

► L'association du Sou des Ecoles Laiques a tenu son assemblée générale le jeudi 27 septembre 2012. A l'issue de cette assemblée, nous avons mis en place le nouveau Bureau, à savoir :

M^{me} Reboulet Dalila : présidente,
M^{me} Vareille Nathalie : trésorière,
M^{me} Marmeys Nathalie : trésorière adjointe,
M^{me} Vialatte Stéphanie : secrétaire,
M^{me} Convers Amandine : secrétaire adjointe.



► Nous avons pour objectif, durant cette année scolaire, de mener diverses actions dans le but de récolter des fonds pour permettre aux écoles publiques (maternelle et élémentaire) d'acheter du matériel scolaire et donc d'alléger le budget rentrée scolaire des familles. Le premier événement est la traditionnelle Fête de la Courge, le dimanche 28 octobre, où nous avons tenu un stand. Nous avons proposé beaucoup de choses fabriquées par nos chérubins (confitures diverses, gâteaux et de nombreux décors). Nous remercions les enseignants pour cet investissement. La prochaine opération sera celle des chocolats de Noël, une nouveauté pour cette année. Si vous le souhaitez, vous pouvez nous aider et nous soutenir, le Sou des Ecoles est ouvert à tous. Bonnes fêtes de fin d'année et à bientôt.



➤ **Stéphanie Vialatte**



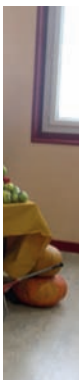
L'école des petits chefs

► A l'école maternelle, la rentrée a été placée sous le signe de la cuisine et du partage.

Tour à tour, chaque classe expérimente une recette qu'elle fait découvrir aux autres classes. Ainsi, la classe des Tout Petits/Petits a offert une soupe au potimarron, cuisinée avec les légumes plantés par les enfants l'année précédente ; tandis que la classe des Moyens/Grands a visité le potager d'un camarade et en est revenue les bras chargés de légumes variés avec lesquels les élèves ont confectionné une soupe dont tout le monde s'est régalé.

- Pour la Semaine du Goût, les dégustations ont été nombreuses :
- La classe de TPS/PS a travaillé autour des herbes aromatiques ou « herbes de sorcière », en cuisinant un gâteau à la ciboulette et une soupe à l'oseille, et a également fabriqué du jus de raisin.
 - La classe de MS a offert un gâteau au potimarron.
 - La classe de MS/GS a concocté un gâteau corse au fromage de brebis, au miel et à la farine de châtaigne.
- Enfin, toutes les classes ont participé à l'élaboration de confitures à base de courges qui ont été vendues par l'association du Sou des Ecoles pendant la Fête de la Courge.

Ces séances ont permis aux élèves des apprentissages variés : langage, motricité fine, mathématiques, tout est bon dans la recette de cuisine ! Mais elles ont surtout permis aux petits et aux plus grands d'apprendre à vivre ensemble et à partager. Tout au long de l'année, d'autres rendez-vous gourmands et solidaires sont prévus... pour une école 3 étoiles !



➔ L'équipe enseignante



L'école publique du 45^{ème} Parallèle

À la rentrée 2012, 116 élèves sont inscrits à l'école élémentaire publique de Saint-Agrève, répartis dans cinq classes. Le travail des écoliers s'articule essentiellement autour de l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul. Ils peuvent aussi apprendre ... à courir, à pédaler, à nager, à skier, à dessiner, à chanter...

► Cyclisme sur route

Par une magnifique journée automnale, ce vendredi 5 octobre 2012 les élèves du CM2 ont pris la route. Destination le fameux dolmen des Pennes, aux Vastres, pour rendre un hommage rituel à leurs ancêtres. Tout était bien préparé : les chips pour le pique-nique, l'huile pour la chaîne, les leçons sur le code de la route et les gilets fluorescents pour la sécurité ...



En regardant un planisphère, il est facile d'imaginer un panneau semblable au Pérou : « Pacifique - Atlantique » ou un autre au Kenya : « Indien - Méditerranée »

En route des panneaux indiquaient des directions proches et familières mais aussi des directions plus lointaines et exotiques.

Les cyclistes ont sagement suivi les panneaux indicateurs. Après une bonne vingtaine de kilomètres et une fois les chips englouties, les écoliers ont eu une leçon de vocabulaire. Le préfixe ortho, comme orthostate, signifie droit, juste ; le préfixe méga, comme mégalithe, signifie grand, million ; le préfixe néo, comme néolithique, signifie nouveau. La langue française est enrichie des mots régionaux comme les mots bretons dol (table), men (pierre), hir (levé).

14 Écoles publiques

► Toutes les voiles dehors !

À la fin de l'école élémentaire les élèves participent à un stage de voile. Avec l'aide de tous (municipalité, associations de parents d'élèves, parents bénévoles agréés, cadres de l'Education Nationale), les élèves travaillent avec acharnement à la réalisation de leurs rêves. Il faut absolument aller voir ce qu'il y a de l'autre côté de la mer. Pour cela, les petits aventuriers ont besoin de connaissances et de moyens. Un élève est un enfant qui, le plus souvent, a pratiqué d'autres activités physiques dont la natation et qui présente des motivations liées à l'attrait de l'aventure, à un goût pour les éléments naturels (mer, vent ...) développant ses qualités physiques mais aussi de réflexion, d'observation et de responsabilité.

Le stage de voile a lieu sur la base nautique du lac de Devesset au mois de juin. C'est une activité sportive qui permet de mettre en pratique les capacités physiques des élèves. Avant le stage, ils doivent passer un test de natation pour naviguer en toute sécurité. Pendant le stage, tous les sens sont mobilisés pour maîtriser l'embarcation. Les conditions climatiques, qui ne sont pas toujours idéales, mettent les organismes des moussaillons à rude épreuve.

C'est aussi une activité éminemment intellectuelle puisque les paramètres à prendre en compte sont nombreux. À la fin du stage un équipage est capable de diriger son bateau dans la direction d'où vient le vent. C'est un bon exemple de lutte contre l'adversité.

Et enfin, c'est surtout une activité citoyenne : le petit citoyen apprend à connaître et à respecter son environnement naturel et les règles de sécurité, il apprend à vivre avec les autres. La notion de coéquipier sur lequel on peut compter enseigne la confiance et la solidarité.



Au mois de juin 2012, les conditions ont été idéales : température clémente et bon vent !

► Ski de fond

Dans la cave de l'école sont entreposées de nombreuses paires de skis de fond.

Avec des conditions climatiques favorables, les élèves pourraient s'entraîner à se déplacer sur la neige. Les éventuels petits skieurs attendent patiemment les prochains flocons.

► Vivre ensemble

Ces activités sont faites par tous les élèves. C'est pour faire quelque chose ensemble, pour avoir un souvenir en commun, pour apprendre à s'entraider. Ce ne sont pas des compétitions. Les plus rapides, les plus forts aident les autres. Les parents accompagnateurs encouragent les élèves et assurent leur sécurité.

➔ Michel Joly

Eté comme hiver, le plateau ardéchois est toujours aussi superbe.



*La route à Hugons le vendredi 5 octobre 2012.
C'est un beau terrain de sport vert et bleu*



*La même route à Hugons en février 2005.
C'est un beau terrain de sport tout blanc.*

/ Un collège dynamique



► La rentrée scolaire s'est déroulée sous les meilleurs auspices. Les élèves ont pu retrouver de nombreuses activités : « club broderies » le jeudi midi, « club échecs & scrabble » le vendredi midi, « chorale » le mardi midi ainsi que des tournois ponctuels sur ce créneau horaire comme ceux de babyfoot et de « baccalauréat » organisés par le service de Vie scolaire. D'autres manifestations se sont déroulées, notamment au restaurant scolaire sous la houlette de Gilbert Paya : la fête de la gastronomie a régalé les élèves le vendredi 21 septembre avec entre autres un merveilleux civet de chevreuil ; un repas croate a été servi le 8 octobre accompagné d'un quizz car les élèves devaient deviner la destination culinaire du jour ; du 15 au 19 octobre la semaine du goût a permis de découvrir

la pomme de terre sous toutes ses formes. Un jeu sur les variétés de pommes de terre a été mis en place au CDI ainsi qu'une exposition afin que les élèves puissent se cultiver tout en s'amusant.

► Bien entendu le 1^{er} trimestre ne serait rien sans le cross du collège qui s'est couru le vendredi 26 octobre, autour du collège avec les élèves des écoles de Saint-Agrève. Cet après-midi sportif s'est achevé de façon festive par un goûter et la remise des prix. Les participants ont donné du souffle pour l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie ». En effet toute la semaine les élèves de sixième notamment ont été sensibilisés au handicap et à cette manifestation organisée par l'association ELA contre les leucodystrophies. Ces mêmes élèves ont participé à la dictée ELA, parrainée au collège par Monsieur Gavory, professeur d'Aïkido.

► Enfin la Fête de la Courge est venue clôturer ces huit premières semaines de classe. Le stand du collège a connu un franc succès et a été animé toute la journée par une équipe d'adultes et d'élèves motivée. Le repas « autour de la courge » a été une réussite avec environ 130 repas servis, ce qui est un chiffre honorable étant donné les conditions météorologiques. Ce moment a été très convivial. Les profits récoltés sont en faveur de la coopérative du collège qui a élu depuis peu un nouveau bureau : Aurélie Comte, présidente ; Denis Honoré, trésorier ; Isabelle Dollinger, secrétaire. La « Coopé » finance une partie des voyages scolaires.

D'autres événements et manifestations vont avoir lieu durant l'année scolaire dans un seul but : l'enrichissement culturel des élèves.

➤ Séverine Guy

/ Une question de bon sens

► Cette année, à travers le thème «**Une question de bon sens**», les élèves de l'option « *Connaissance du Monde Socio-Economique* » ont découvert les métiers liés aux **5 sens** de l'homme. 4 intervenants nous ont expliqué ce qui a influencé leurs choix aux différentes étapes de leur parcours professionnels.

• Le 20 septembre, nous avons reçu M^{me} Chambron, professionnelle du paillage-cannage. Elle nous a présenté son parcours professionnel et ce qui l'a motivée à devenir rempailleuse. Elle travaille surtout grâce à ses mains et utilise donc le sens **du toucher**. Nous avons découvert les différents outils dont elle se sert.

• Le 27 septembre, M. Fillit, fleuriste et pâtissier, créateur du Coquelicot Gourmand, un salon de thé au milieu de la végétation, est venu nous exposer son orientation professionnelle ainsi que les raisons de ses choix de métier. Le sens qu'il utilise en priorité pour le métier de fleuriste est **la vue**.

• M^{me} Sauzet, assistante audio-prothésiste, est intervenue le 4 octobre pour nous parler de ses formations dans un parcours professionnel

atypique, reflet de sa capacité à s'adapter et à saisir les opportunités de la vie professionnelle. Le sens développé est **l'ouïe**.

• Le 11 octobre, c'est M. Paya, chef cuisinier au restaurant scolaire du collège, qui nous a rendu visite. Motivé par le sens du **goût**, il nous a décrit son métier et la raison de son choix d'orientation. Il nous a présenté les outils les plus utiles en cuisine.

Nous remercions très chaleureusement chacun de nos visiteurs pour leur disponibilité et leur gentillesse.



Les outils du paillage-cannage



Les outils du cuisinier

► L'été 2012 et les perspectives 2013 et au-delà...

► L'été 2012 a été un été « correct » au niveau touristique.

La fréquentation touristique a été moyenne avec un mois de juillet médiocre, notamment dans sa première moitié, et un mois d'août correct sans être exceptionnel.

Encore nous faut-il distinguer entre « fréquentation » et « dépenses » : en août par exemple, il y avait beaucoup de monde à Saint-Agrève et dans les communes voisines, donc la fréquentation a été bonne mais les gens semblent avoir dépensé moins dans les commerces et les différentes activités proposées. Le niveau des dépenses a donc été jugé normal sans plus. On retrouve là une caractéristique nationale, crise oblige.

► L'avenir de l'Office de Tourisme.

La gouvernance de l'OT a connu ces derniers mois un passage difficile avec la démission de sa présidente, Sylviane Vincent et d'un de ses vice-présidents, Philippe Lafont. M. Jean-Pierre Moutte a accepté de prendre la présidence pour assurer la poursuite des activités jusqu'à l'assemblée générale de 2013. Qu'il en soit ici vivement remercié.

Ces changements arrivent malheureusement au moment où la fusion intercommunale avec les communautés de communes des Boutières, du Cheylard et 3 communes du canton de St-Pierreville, prévue pour 2014, oblige à repenser les orientations de notre OT dans des perspectives élargies.

Nous prévoyons dès l'an prochain d'organiser des rencontres avec les représentants des communautés de communes et des 4 offices de tourisme pour entamer une réflexion de fond sur les enjeux du tourisme à l'échelle de ce nouveau territoire et organiser le regroupement des structures : statut, fonctionnement, lieux d'accueil...

Un certain nombre d'autres modifications (présence d'un directeur à temps partiel, engagement d'une lourde démarche qualité, aménagement des espaces, etc ...) devront par ailleurs intervenir si l'on souhaite conserver le classement actuel de notre office et intégrer la « catégorie 2 » qui remplace le classement « 2 étoiles » qui est aujourd'hui le nôtre.



► Le projet « Planète Mars » avance.

Les travaux de l'observatoire sont en cours de finalisation pour la construction du bâtiment abritant la coupole avec pose de cette dernière réalisée



le 12 octobre. En 2013, la poursuite du projet passera par l'acquisition du matériel d'astronomie nécessaire au fonctionnement de l'observatoire, le planning de réalisation dépendant de l'obtention des subventions publiques sollicitées.

► Lancement de l'étude de faisabilité « Dolce Via ».

L'ancien chemin de fer départemental, qui serpente tout le long de l'Eyrieux, totalise 70 km et traverse 19 communes sur les 63 constituant le bassin versant de la Vallée de l'Eyrieux. Cette ancienne voie ferrée constitue, par son tracé, sa configuration, son environnement et les territoires qu'elle traverse, une valeur patrimoniale et culturelle forte.

Le futur aménagement consiste en la mise en place d'un itinéraire sécurisé pour la pratique des randonnées pédestres, cyclistes, équestres. Il proposera ainsi de parcourir et de découvrir les différents paysages du territoire et d'organiser ponctuellement des manifestations diverses : randonnées à thèmes, raid V.T.T.... De plus, il permettra une connexion avec les projets de véloroutes Lac Léman-La Mer et Paris-Montpellier ainsi que la connexion avec les deux trains touristiques de Tournon-Lamastre et Saint-Agrève-Dunières.

Le projet de valorisation de cette ancienne voie de chemin de fer est déjà engagé sur les territoires du Cheylard et en aval ; les communautés de communes des Boutières et du Haut-Vivarais ont donc décidé de lancer une étude de faisabilité sur le tronçon qui va de Saint-Agrève à Saint-Jean-Roure, pour un total de 15,5 km.

Jean Gauthier-Lafaye

Jean-Marie Foutry Vice-Président de la communauté de communes



Le nouveau complexe sportif, un atout pour Saint-Agrève

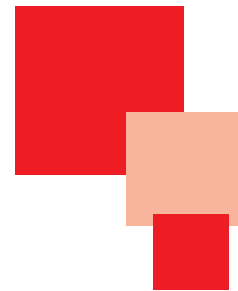
Le projet phare de la mandature actuelle est en voie d'achèvement. A l'heure où vous lirez ces lignes le gymnase fonctionnera pour, nous l'espérons, le plus grand bonheur des nombreux utilisateurs qui le fréquenteront.

Ce projet est parti du constat par l'équipe municipale que les équipements sportifs offerts, en particulier aux publics scolaires, étaient pour le moins vétustes et tout particulièrement en période hivernale où nous avons beaucoup de mal à assurer plus de 13 à 14°C.

Le gymnase date de 1973 et à cette époque, malgré le premier choc pétrolier, les économies d'énergies et l'isolation thermique n'étaient pas au goût du jour ! Il devenait donc urgent de pourvoir au remplacement de cet équipement et, la commune ayant acquis en 2007 une surface destinée à recevoir un nouveau terrain de football, il était possible d'envisager une opération d'ensemble qui permette à la fois de créer le terrain de foot attendu et de moderniser radicalement l'ensemble de nos équipements sportifs.

Sans revenir longuement sur les informations déjà communiquées dans les précédents numéros des Echos du Chiniac nous allons donc essentiellement parler des points suivants :

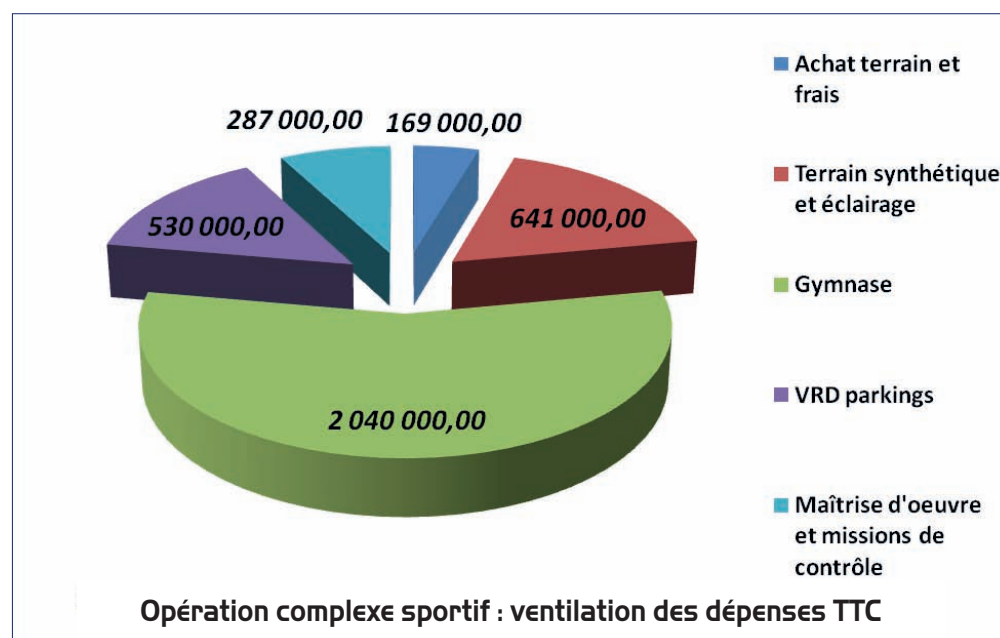
- 1. Le financement global de l'opération.*
- 2. Ce qui est déjà fait : le terrain de football, le gymnase, les parkings et l'ébauche de la piste d'athlétisme.*
- 3. Ce qui reste à faire : la déconstruction du gymnase ancien et la réalisation d'un terrain d'entraînement sur l'espace ainsi dégagé.*



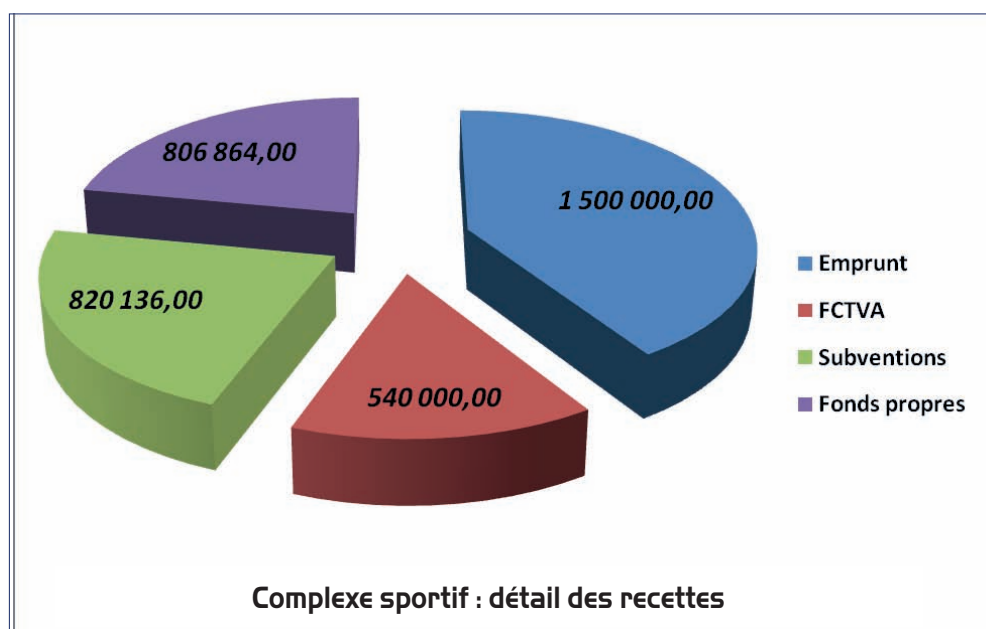
18 Dossier

I. Le financement global de l'opération

Deux petits schémas reprenant les montants arrondis des recettes et des dépenses donnent une idée précise des différents coûts de l'opération, dont le montant total TTC approche les 3.7 M€, ainsi que de leurs financements.



Dans les dépenses, notons que la rubrique «Maîtrise d'oeuvre et missions de contrôle» englobe toutes les dépenses réglées au cabinet d'architectes, toutes les dépenses liées au concours d'architecte et toutes les missions dites de contrôles techniques. La rubrique «VRD parkings» englobe également la piste d'athlétisme.



Le détail des recettes montre que des financements significatifs ont été obtenus pour cette opération avec en particulier près de 400 000 € provenant du Conseil Général de l'Ardèche, 300 000 € de l'Etat, 60 000 € de la Fédération française de Football, 50 000 € de la région Rhône-Alpes et 22 000 € du Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche.

Une analyse de l'emprunt contracté avec une annuité nette et constante de 97 000 € par an **nous donne ainsi un « coût par an et par habitant » du complexe sportif égal à moins de 39 €**. Ce chiffre très parlant est sans doute celui qui résume le mieux le coût limité de l'investissement supporté annuellement par chaque saint-agrévoise et chaque saint-agrévois.

2. Ce qui est déjà fait : le terrain de football ...

Le terrain réceptionné définitivement à l'automne 2011 après une mise en service provisoire au cours de l'été 2011 offre une pelouse synthétique de dernière génération, identique à celle du Stade du Roudourou utilisé par l'équipe de Ligue 1 de Lorient. Le lecteur sera sans doute curieux de savoir pourquoi nous avons fait le choix d'une pelouse synthétique et non d'une pelouse en gazon naturel. Les raisons essentielles sont les suivantes :

1. Possibilité d'utilisation quasi illimitée alors qu'une pelouse naturelle nécessite des temps de repos et de repousse et ne peut guère être utilisée plus d'une fois par semaine si l'on souhaite lui conserver toutes ses qualités.

2. Coûts d'entretien bien inférieurs de par l'absence de tontes et d'arrosage. L'économie annuelle peut être chiffrée à environ 7 à 8 000 €.

3. Coût d'investissement certes supérieur mais fortement réduit par une aide spécifique de 50 000 € de la région Rhône-Alpes.

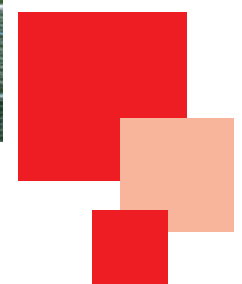
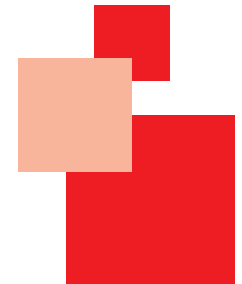
4. Bilan écologique positif avec l'utilisation de matériaux recyclés tels que les anciens pneus déchiquetés au titre de la construction du terrain. Mais également entretien allégé avec moins de passages de véhicules motorisés sur la surface du terrain.

... le gymnase, les parkings et l'ébauche de la piste d'athlétisme

Les principales caractéristiques du gymnase sont les suivantes :

► Construction proche de la haute qualité énergétique avec une isolation très poussée (200mm d'isolants en toiture par exemple) et un chauffage essentiellement assuré par une chaufferie bois.

► Possibilité d'utiliser l'équipement pour plusieurs activités grâce à un hall d'accueil transformable (salle de gymnastique, activité ping-pong, judo).



20 Dossier



► Gymnase permettant dès à présent de jouer au hand-ball, au basket, au tennis, au volley-ball et au badmington, sans oublier naturellement les activités scolaires habituelles telles que le saut en hauteur et les agrès. Une possibilité ultérieure d'équipement via un mur d'escalade est envisageable.

► Nombreux espaces de rangements fermés permettant à tous les utilisateurs scolaires et associatifs de conserver en sécurité et en bon état de fonctionnement leurs équipements dédiés. Ce point faisait particulièrement défaut dans l'ancien gymnase.

► Vestiaires en nombre suffisant (4 grands vestiaires et deux petits) pour permettre l'organisation simultanée de deux manifestations telles qu'un match de foot et un match de basket par exemple.

► Mise à disposition des associations d'un local associatif modulable dont la superficie devrait permettre d'organiser sereinement les troisièmes mi-temps chères à nombre de sportifs.

L'équipe municipale compte beaucoup sur le civisme de toutes les personnes qui vont utiliser cet équipement pour lui laisser pendant de nombreuses années son aspect actuel. Notons que le sol sportif de qualité, installé à la demande des professeurs d'EPS, nécessite l'utilisation de chaussures spécifiques.

Les parkings extérieurs sont également en cours d'achèvement et les espaces verts avec les plantations prévues seront aménagés à la fin de l'hiver.

Enfin la piste d'athlétisme comprenant 4 couloirs, ainsi que la ligne droite de 80 mètres également à quatre couloirs, seront achevées à la fin de l'hiver, une pose des enrobés dans des conditions de température difficiles risquant de ne pas donner un résultat totalement satisfaisant. Dans la foulée le skate-park pourra être réinstallé à l'intérieur de la piste d'athlétisme. L'espace disponible permettra également de loger un terrain de hand-ball.



3. Ce qui reste à faire : la déconstruction du gymnase ancien et la réalisation d'un terrain d'entraînement sur l'espace dégagé

► La dernière opération à mener, mais sans doute pas la plus difficile, consistera à déconstruire le gymnase actuel ainsi que la piste le ceinturant pour ériger un terrain herbeux de taille réduite dit « terrain de foot à 7 » qui pourra servir à des entraînements ainsi qu'à des activités sportives scolaires telles que le lancer du poids et le lancer du javelot. Enfin, compte tenu de l'ampleur prise par le tournoi de foot organisé par la SASA foot chaque année au mois de juin, ce terrain complémentaire fera, à n'en pas douter, leur bonheur pour accueillir encore plus d'équipes de jeunes à Saint-Agrève.

A quelques semaines de la fin de l'opération l'un des objectifs que nous nous étions fixés, à savoir permettre le fonctionnement de la pratique sportive sans rupture, semble avoir été atteint : même si quelques difficultés (vestiaires éloignés du terrain de foot, perte temporaire d'un local associatif...) ont été rencontrées nul doute qu'elles seront vite oubliées grâce aux fonctionnalités nouvelles offertes à tous les utilisateurs.

➔ **Michel VILLEMAGNE,**
1^{er} adjoint au maire.

Club de l'amitié : sortie surprise du 20 septembre 2012



► La sortie surprise de cette année nous a conduit à la Bamboueraie d'Anduze dans le Gard.

C'est par une belle journée ensoleillée que nous avons pris le petit train à vapeur jusqu'à la gare de Saint-Jean-du-Gard. Après un bon repas nous avons visité la forêt des bambous ; un guide nous a expliqué toutes les variétés de cette plante à longue tige. Après cette visite intéressante nous avons pris le chemin du retour en car avec plein de souvenirs dans la tête, toujours dans une bonne ambiance. Les retraités sont très contents de cette sortie.



Rencontre œcuménique pour l'aide aux personnes

► Les bénévoles du Secours Catholique et de l'Entraide Protestante se sont retrouvés lors d'une rencontre œcuménique autour d'un café et de quelques gâteaux, pour aborder les questions concernant les personnes qui ont besoin d'aide morale et physique.

Le père Henri Gratessole ainsi que le pasteur Pierre Reversat étaient présents pour nous conseiller et nous encourager dans notre démarche. Nous avons évoqué les distributions de la banque alimentaire ainsi que la collecte nationale qui a lieu dans

toute la France les 23 et 24 novembre. Les distributions deviennent de plus en plus lourdes à gérer du fait de l'augmentation du nombre de personnes bénéficiaires et des complications administratives s'ajoutant aux soucis d'approvisionnement.

Nous nous sommes quittés heureux des choses apprises et de notre collaboration toujours plus grande dans un même but, le service de nos frères.

Pour le Secours Catholique,

➔ **Michèle Chazallon**



Opération Brioches 2012

► L'opération Brioches organisée par l'ADAPEI (Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales) a permis de récolter la somme de 4.430,60 € pour le canton de Saint-Agrève et Saint-Jean-Roure.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé : associations sportives, caritatives, culturelles et personnes à titre individuel, sans oublier les acheteurs. Tous ont permis la réussite de cette opération.

➔ **Jeanine Besset**

Une association au service de l'emploi

► **ACCES** Emploi met du personnel compétent et motivé à la disposition des particuliers (ménage, jardin, garde d'enfants, etc.), des associations & collectivités (tâches occasionnelles ou remplacement de personnel), des artisans, commerçants et entreprises (main d'œuvre temporaire en cas de remplacement ou de surcroît d'activité).

► **ACCES** Emploi est employeur et effectue pour vous toutes les démarches préalables à la prise de poste ainsi que les fiches de paie et les cotisations.

ACCES Emploi Services
04 75 30 70 94

ACCES Emploi Intérim
04 75 30 08 93

43 grande rue - 07320 Saint-Agrève

✓ Courrier aux services sociaux (trop) absents de leurs permanences à Saint-Agrève

► Dans le cadre de la réflexion menée par la municipalité sur l'avenir des services publics à Saint-Agrève (voir Dossier dans le numéro précédent des Echos du Chiniac) nous avons annoncé une étude sur « l'assiduité » des différents services sociaux à leurs permanences saint-agrévoises.

Un suivi des permanences a été effectué sur les 6 derniers mois dont les conclusions sont plutôt ... alarmantes : plus de la moitié des services sociaux concernés sont absents plus de la moitié du temps de leurs permanences !

Cela n'est pas acceptable. Nous avons donc rédigé le courrier suivant aux différents responsables de ces services ; avec copie à M. le Préfet, les Présidents des Conseils régionaux et généraux, les Députés et Sénateurs. Espérons que notre plainte sera entendue.

➔ **Jean Gauthier-Lafaye**

Secrétaire du groupe de travail sur les services publics

Permanences	Absences non remplacées
Conseil Général 07 Assistante sociale	4/6
Pôle emploi	Aucune
MSA MSA Assistante sociale	7/15
CPAM	10/23
Caisse Retraite	3/6
Site Proximité des Boutières	Aucune
CAF	6/12

Madame, Monsieur,

Suite à un Comité de Bassin réunissant divers partenaires locaux où il a été évoqué la thématique des services publics et suite aux doléances des usagers devant la réduction ou l'absence des permanences sociales habituelles, le Maire de Saint-Agrève a proposé la mise en place d'une commission comprenant des élus, des représentants d'associations et de professionnels de la santé et du social sur le thème « l'avenir des services publics concernant le social et la santé ».

Cette commission a effectué un relevé précis, sur la période de mai à septembre 2012, des présences des organismes sociaux censés assurer une permanence régulière et programmée.

Vous trouverez ci-joint le bilan de ce relevé ; comme vous pouvez le constater, l'organisme que vous représentez a été malheureusement souvent absent et de façon répétitive.

Nous aimerions connaître s'il s'agit là d'un accident de parcours ou d'une politique délibérée de désengagement de vos forces sur notre territoire. Pouvez-vous, de façon plus globale, nous informer sur l'évolution que vous comptez donner à ces services dans les années à venir ?

Vous n'êtes pas sans savoir que ces permanences sont essentielles pour notre population. Chaque absence de permanence génère des difficultés sociales et financières qui peuvent être considérables, voire dramatiques dans certains cas, pour les familles et particulièrement les plus vulnérables. Ce constat est corroboré par des discussions récentes avec les assistantes sociales du secteur.

Nos inquiétudes sont renforcées par les caractéristiques géographiques et climatiques de Saint-Agrève connues pour être difficiles. Le déplacement des jeunes, de certains adultes et de beaucoup de nos anciens auprès de vos bureaux d'Annonay, de Privas, d'Aubenas, de Vals, même en été, est souvent délicat voire impossible.

Nous souhaitons par ailleurs insister sur le fait qu'au-delà des difficultés quotidiennes engendrées par ces absences pour les usagers, ces services publics sont essentiels à la vie économique de nos territoires et à l'attractivité de notre bassin de vie. Comment attirer ou simplement retenir usines et emplois quand on n'a plus aucun « service » à proposer aux éventuels nouveaux arrivants ? Comment faire vivre des territoires que l'Etat et ses services auront désertés ? Il nous semble qu'il y a là un enjeu considérable pour l'équilibre de la nation et l'avenir de nos régions.

Nous espérons avoir bientôt une réponse favorable et vous prions de croire en l'expression de nos attentes inquiètes.



Précarité sociale et solidarités à Saint-Agrève autour de 1900 : Partie 1 : La loi et la commune au secours de la santé des plus démunis.

Reprenant le fil de la chronique « Saint-Agrève au carrefour du XX^{ème} siècle », toujours en partant des procès-verbaux municipaux rattachés au contexte général français, ce premier article présente un constat, en apparence relativement bénin, qui oblige immédiatement à la réflexion d'un contraste entre ce monde rural local et la société bourgeoise urbaine où la « Belle Epoque » s'est installée.

Saint-Agrève a cheminé progressivement vers une solidarité collective institutionnalisée qui transparait à la lecture des procès-verbaux (P.V.) des sessions municipales de 1893 à 1909. Leur suivi chronologique met en évidence le passage d'une solidarité d'urgence associative et circonstancielle à l'aide organisée, gérée à l'échelle de la commune ; cette dernière constitue un observatoire où se lisent, se mesurent, éventuellement se secourent, les précarités urgentes, l'impulsion forte émanant du pouvoir national.

► De l'aide d'urgence à un système d'assistance (1893)

L'année 1893 marque la fin d'un cycle économique qui a vu pendant vingt ans les périodes de hausses de production puis de dépressions se succéder (1), provoquant une évolution chaotique des prix, des baisses des revenus et des salaires déclenchant un chômage sans contre-partie.

La protection sociale balbutiante, à caractère corporatiste ou limitée à quelques entreprises, ne couvre les salariés que sélectivement et de façon insuffisante. Le monde agricole, le plus vulnérable, reste à l'écart même si en 1900 un « Syndicat central des agriculteurs de France » voit le jour. La situation d'ouvriers, de journaliers mais aussi celle de petits exploitants familiaux, des pauvres des bourgades, laisse « sur le carreau » tout un petit peuple de miséreux vivant au jour le jour sans garantie du lendemain.

L'État, par une loi du samedi 15 juillet 1893, impose aux communes l'assistance médicale gratuite pour les personnes démunies recensées. Cette loi amorce la démarche qui conduira à l'établissement d'un service de protection de la santé généralisé. Elle s'inscrit comme premier relais à l'assistance charitable pri-

vée par l'intermédiaire d'un bureau de bienfaisance qui transmet la liste des personnes démunies aux élus locaux. L'intervention du législateur amplifie et supplée ainsi l'aide des différentes sociétés de secours et œuvres de bienfaisances spontanées, qui ne sont pas supprimées ; celles-ci restent des sources d'information bien implantées pour le repérage des urgences.

► Quatre-vingt-seize personnes admises à l'assistance médicale gratuite (1905)

Au cours de la session du vendredi 20 janvier 1905, le conseil municipal se penche sur la question de l'assistance médicale. La délibération reste à objet préventif, « en cas de besoin ».

... en raison de la loi du samedi 15 juillet 1893 sur l'assistance médicale gratuite, la commission administrative du bureau de bienfaisance (...) a dressé le 27 décembre 1894 la liste nominative des personnes qui en cas de besoin doivent être admises à l'assistance médicale gratuite à domicile, laquelle compte quatre-vingt-seize personnes ...
Liste approuvée par le conseil municipal

Rapporté à la population de la commune (environ 3300 personnes), le chiffre 96 représente un pourcentage modéré, proche de 3%, mais l'approche par unité familiale paraît plus pertinente si l'on considère que chaque toit abrite, des grands-parents aux petits-enfants, une moyenne de cinq à six personnes. Sous cet angle, c'est près de deux familles sur dix qui se trouvent concernées, même s'il demeure probable qu'il y ait parfois plusieurs cas dans un même foyer. L'assistance actée, il reste à en assurer le financement et en inclure les conséquences dans les budgets municipaux après en avoir établi les règles.

► Il s'en suit un règlement municipal

Le représentant gouvernemental, le Préfet de l'Ardèche, transmet les ordres, veille à leur application mais une liberté de décision reste aux élus municipaux pour les indemnités à attribuer aux médecins redevables du service de gratuité aux personnes. Dans sa session du dimanche 2 avril 1905, un courrier préfectoral avançant des propositions tarifaires pour les visites médicales, est examiné :

... Monsieur le Maire expose au conseil municipal que par circulaire du 25 février 1905, Monsieur le Préfet de l'Ardèche invite le conseil à délibérer sur l'indemnité de transport et de rémunération de la consultation au cabinet du médecin de l'assistance médicale gratuite et que le prix de la visite médicale est fixé actuellement ainsi qu'il suit :

- 1 franc par visite dans un rayon de 2 km de l'habitation du médecin, puis à partir de 0,25 franc par kilomètre.
- que le prix des visites de nuit est double de celui des visites de jour,
- que les consultations au cabinet du médecin sont gratuites,
- que le nombre des bulletins de consultation délivrés en 1904 est de 98.

Il invite le conseil à délibérer de cette question...

Mais le conseil décide d'une autre tarification :

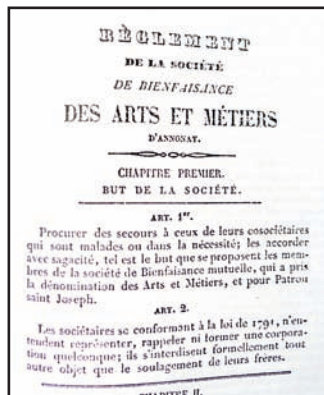
... Le conseil vu la délibération de la commission d'assistance en date du 30 mars 1905 délibère et est d'avis que le prix des visites du médecin soit fixé ainsi qu'il suit :

- ARTICLE 1^{er} : consultation dans le cabinet du médecin 0,50 franc
- ARTICLE 2^{ème} : consultation à domicile dans l'agglomération de St-Agrève et à 1km de distance 1 franc.
- ARTICLE 3^{ème} : frais de transport 0,50 franc par kilomètre aller et retour de jour (ceux de nuit doublent)

Les élus municipaux de Saint-Agrève ont donc attribué une participation supérieure à celle suggérée pour rétribuer le praticien, la contribution départementale conjointe s'élevant au tiers de la dépense totale à engager. Pour comparaison, précisons qu'il y a alors en France quatre classes de médecins dont les honoraires varient. Dans l'exemple dont nous disposons (à Nantes) la consultation va de 2 à 10 francs et l'indemnité kilométrique de 2 à 5 francs... Le tarif saint-agrévois demeure modeste dans une Ardèche (363 500 habitants) comptant en 1900, 58 médecins, 42 pharmaciens, 64 sages-femmes, 4 dentistes et 3 officiers de santé (ces derniers correspondant à la quatrième classe faute du diplôme de médecin). Mais il s'agit d'un premier dispositif qui devra être complété et élargi en prenant en compte diverses catégories sociales ...

➔ A. Serge GIRARD

(1) cycle long dépressionnaire de 1873 à 1893 puis de croissance de 1893 à 1914 avec à l'intérieur de chacun des cycles courts faisant alterner croissance et dépression.



24 Vie et nature

/ Asseyne : un château disparu

Ce doux et bel après-midi d'automne m'in- vite à la promenade. Par la rue Jacques Dondoux, je descends jusqu'au bas des prairies du Réal où quelques fleurs s'ob- stinent à fleurir. Après le ponceau, j'em- prunte la petite route qui conduit au Fay puis à Allume-Pipe où, gamins, nous ve-

nions manger les crêpes et boire la limo- nade. De là, un beau panorama s'ouvre sur les vallées de l'Aygueneyre et de l'Eyrieux, avec à l'horizon le Mézenc, le Gerbier... Au flanc des vallées, les arbres s'abandonnent aux caprices de l'automne. Les verts des feuillages s'affadissent. Les hêtres, chênes

et châtaigniers se teintent de jaune, de roux, de feu un peu plus chaque jour. Après Allume-Pipe, le chemin herbeux puis pavé s'abaisse rapidement jusqu'à Asseyne, site d'un château aujourd'hui disparu.

► Le château d'Asseyne

Mentionné au moins depuis 1273, le château d'Asseyne occu- pait l'extrémité plus ou moins circulaire d'un éperon rocheux dominant la vallée de l'Aygueneyre. Cette butte granitique offre à l'est, au sud et à l'ouest, des dénivelés rapides. Un fossé, peu profond, la limite au nord. Ce site, nous dit P.Y. Laffont, « pré- sente toutes les caractéristiques topographiques d'un château du X^e ou XI^e siècle ». Malheureusement, il n'en reste aujourd'hui que l'emplacement. Pas la moindre trace de maçonnerie, pas le moindre mobilier archéologique : objets en fer, outils, tessons de céramique médiévale.

Cependant, à la fin du XIX^e siècle, Albin Mazon y signale des vestiges de maçonnerie. « Le château, dit-il, était assis sur un mamelon à trois terrasses ; c'est sur la plus basse que nous avi- ons vu, dans notre première visite, les principales ruines que la nouvelle route a fait disparaître depuis. A la deuxième terrasse,



la plus large des trois, on voit encore les bases de deux épaisses murailles, qui semblent être celles d'une ancienne tour carrée. Des restes d'une autre muraille, bâtie à chaux et à sable, appa- raissent à la troisième terrasse qui forme le sommet du mame- lon. On remarque aussi de ce côté des murailles dans le rocher, qui se rattachent évidemment à une construction. »

Quand et pour quelles raisons ce château a-t-il disparu ? S'il est bien difficile de répondre à cette question, il est permis de supposer que ce château, situé à l'écart des axes de circulation et des zones d'habitats, ait disparu au profit de celui de Saint- Agrève implanté sur un important carrefour routier vers lequel convergent les routes reliant le Puy-en-Velay à la vallée du Rhône, et dont le bourg connaîtra un important développement au cours du Moyen Âge.

► Phélide d'Asseyne

Les plus anciens seigneurs d'Asseyne dont l'histoire fasse mention portaient le nom de Sahune. Le premier connu est Raymond d'Asseyne qui, en 1273, donne à la chapelle et à l'hôpital de Lestra, à Saint-Agrève, des terres et des bois « à condition que soient logés et sustentés les pauvres ».

La dernière des Sahune est Phélide d'Asseyne, dame de Lacour, fille de Balthazard de Sahune et de Françoise de Pierregourde, qui habite le plus souvent son domaine de Lacour. Le 27 juin 1550, Phélide épouse Christophe de la Gruterie et lui apporte en dot son fief de Maisonseule. Christophe fait son testament le 30 novembre 1556 et meurt peu après, laissant son épouse seule avec quatre enfants. Mais la belle Phélide ne reste pas veuve très longtemps et se remarie en 1559 avec Guillaume Chaput, seigneur de Treslement d'Yssingaux.

Après 1573, le nom de la châtelaine de Lacour apparaît dans divers actes notariés dont le plus important est celui par lequel elle confirme la donation faite par son aïeul Raymond d'Asseyne, en 1273, à la chapelle et à l'hôpital de Saint-Agrève.

Enfin, l'une des dernières données écrites que nous ayons sur elle est l'inscription placée au-dessus de la porte du donjon, tour carrée, qu'elle fit édifier en 1592 afin de transformer en château sa « demeure et grange de Lacour ». Cette inscription où la date 1592 est précédée du nom « Félicia Assèna » est surmontée d'un écusson portant les armes des Maisonseule : « d'azur au lévrier passant d'argent, accompagné de trois fleurs de lys d'or ».

► La légende de Phélide

Il ne reste aujourd'hui du château d'Asseyne qu'un tertre de granit protégé par des hêtres, et une belle légende. C'était dans ces temps durs où les brigands terrorisaient les campagnes, pillant les récoltes et les troupeaux, brûlant les maisons, tuant les gens. Phélide dormait quand, au milieu de la nuit, des brigands s'emparèrent du château, égorgèrent son père, sa mère, son petit frère et tous les autres habitants sauf un : la petite Phélide qui, dans son berceau, souriait aux meurtriers. L'un d'eux en eut pitié. Il la cacha sous son manteau, la fit élever par une nourrice puis l'envoya à Paris achever son éducation. Des années plus tard, quand Phélide fut en âge de revenir sur ses terres, elle aurait dit-on fait construire son château de Lacour avec les pierres des ruines d'Asseyne.

Il ne me reste plus qu'à revenir sur Saint-Agrève et pour cela affronter la montée vers Allume-Pipe. Rude montée que le piéton ou le muletier abordait autrefois avec inquiétude. « Si avès pas vis lo costo rouso d'Intres, avès pas ré vis » disait-on, car à la raideur de la côte s'ajoutaient parfois les mauvaises rencontres de coupeurs de gorges ou de soutireurs de bourses. Celui qui par bonheur arrivait sans encombres au sommet de la côte pouvait alors faire une pause, boire un coup et allumer sa pipe.

➔ **Henri Bariol**

Bibliographie :

Pierre Yves Laffont : Atlas des châteaux du Vivarais, X^{ème} – XIII^{ème} siècles. *Albin Mazon* : Notes historiques sur Saint-Agrève.



The image shows a promotional graphic for Saur. On the left, a globe is shown with green lines representing water or energy, set against a green background. Below the globe are icons for water, recycling, a person, a gear, and a musical note. The Saur logo is at the top right, with the text 'Acteur du développement durable des territoires' below it. At the bottom right, there is contact information for 'Exploitation Saint-Agrève' and a 'SERVICE CLIENTÈLE' number. The website 'www.saur.com' is at the very bottom.

Saur

Acteur du développement durable des territoires

Exploitation Saint-Agrève
Route du Stade - 07320 Saint-Agrève
Tél : 04 75 30 25 84 - Fax 04 75 64 14 23

SERVICE CLIENTÈLE
04 69 66 35 00

www.saur.com

Eau Propreté - Ingénierie - Travaux - Multiservices - Loisirs

/ SASA FOOT : des succès bien mérités

► Du côté des équipes séniors...

Les deux équipes se sont maintenues dans leurs divisions respectives, avec brio pour l'équipe une (en deuxième division) puisque, mal en point à la trêve, l'équipe a su relever la tête en fin de saison, et, à force de travail et de sérieux, elle a même joué les trouble-fête en haut du tableau en tant qu'invitée surprise... Dommage que sérieux et application n'aient pas été au rendez-vous durant toute la saison !!! Une année de plus, l'équipe réserve sauve in extremis sa place en troisième division, quelques rencontres remportées à l'arrachée en fin de parcours permettent à l'équipe de rester dans cette division. Un travail plus sérieux durant toute la saison permettrait de se mettre à l'abri plus tôt, et faciliterait les derniers matchs...

Souhaitons pour cette saison 2012/2013 à ces deux équipes de se mettre très rapidement à l'abri de la descente et pourquoi pas des objectifs plus ambitieux pour l'équipe première (photo ci-dessous)...



► Carton plein pour les tournois de l'école de foot... La nouvelle fête du foot à Saint-Agrève !

Succès colossal pour les tournois de fin d'année. Le dernier week-end de juin est maintenant devenu une date incontournable pour les clubs de Drôme-Ardèche, Loire, Haute-Loire et même bien plus éloignés (Puy-de-Dôme, Var, etc...).

Cette année, un chiffre parle tout seul : +30%, c'est l'augmentation dans tous les domaines : +30% d'inscriptions, +30% de bénévoles, +30% de repas servis. Les animations extra-sportives proposées ont par

ailleurs enchanté parents et enfants, la représentation de l'association Equidance comme les chansons, avec notre star locale Quentin Bertrand. Bien sûr tout n'a pas été parfait mais nul doute que l'équipe organisatrice s'attachera à s'améliorer encore pour le rendez-vous déjà pris les 22 & 23 juin 2013... Nous recommandons d'ailleurs fortement à nos amis « soleil et chaleur » de noter ces dates dans leurs agendas ! Nous sommes également persuadés que de nouvelles idées commencent à trotter dans les têtes des organisateurs.

► Une école de foot performante.

Les tournois ne pourraient pas fonctionner sans une école de foot performante et motivée qui s'attache durant toute la saison à véhiculer une image positive du club. En cette nouvelle saison, Jean-Romain Chave (nouveau responsable de l'école de foot) est satisfait de présenter un bilan positif avec des effectifs stables chez les U11 et U13 et en légère progression chez les U9 (photo ci-dessous).



D'un point de vue sportif, la pédagogie pour les catégories U7 à U9 est basée sur l'éveil et la psychomotricité afin d'intéresser ensuite l'enfant à pratiquer et maîtriser le jeu «football» ; la catégorie U11 est quant à elle un tremplin pour la catégorie U13 où la compétition est un peu plus au rendez-vous, puisqu'un classement est établi et que montées ou descentes sont au menu.

Il est très agréable de voir toutes ces équipes se rencontrer sur notre magnifique terrain synthétique durant toute la saison. En ce début de saison, enfants et coachs « galèrent » un peu et attendent avec impatience les nou-

velles infrastructures (gymnase) qui seront en place à l'heure où nos lecteurs liront ces quelques lignes.

Encore une saison difficile pour la catégorie U15 ; en effet, malgré une tentative de rapprochement avec un club voisin, l'équipe évolue cette année encore en entente avec le sympathique mais un peu éloigné club de Vernoux. Saluons la motivation des enfants, des encadrants, éducateurs et parents...

► **Deux, trois mots pour les vétérans**, qui sont aussi des papas, des bénévoles, des arbitres, des remplaçants de dernière minute fiers de défendre les couleurs du club SASA lors de rencontres amicales organisées durant toute la saison.

► **Enfin, du côté des actions prévues** : tout d'abord d'un point de vue sportif notons la prévision d'un nouveau module de formation d'éducateurs sur 2013. Cette année encore, l'équipe dirigeante souhaitant reconduire la rencontre avec les écoles a décidé d'inscrire l'équipe U13 à la compétition Futsal organisée par le comité Drôme-Ardèche. Le club, avec l'accord de la municipalité, a également proposé les nouvelles infrastructures pour accueillir un plateau sur Saint-Agrève. Une rencontre avec les parents et enfants est également au programme...

D'un point de vue extra sportif, le club continue sa trajectoire avec, comme chaque année, l'opération Brioche, la participation au Téléthon, à l'Ardéchoise, le père Noël, le concours de boules, les belotes ou les repas au programme.

Le président Damien Maneval, le bureau, toute l'équipe dirigeante ainsi que les joueurs, souhaitent à tous les lecteurs de très bonnes fêtes de fin d'année où partage et convivialité doivent être les maîtres mots...

Ne pas oublier, le club SASA FOOT possède un très performant et plaisant site internet, c'est ici : <http://www.sasafoot.fr/>

➔ **Cédric CHIROUZE**

Une saison marquée par des événements importants pour l'Amicale Boule

► L'entourage des jeux par des barrières en bois a enfin été réalisé. L'Amicale Boule (A.B.) a financé l'achat des barrières et les employés communaux ont procédé à la pose. Cela faisait déjà quelques années que ce projet tenait à cœur aux licenciés.

Deux équipes de l'A.B. se sont qualifiées pour participer aux championnats de France dans deux catégories différentes. Une doublette est allée à Castelnaudary tandis qu'une quadrette partait à Vichy représenter l'Ardèche et plus particulièrement Saint-Agrève. Cela était, à notre connaissance, la première fois dans l'histoire de l'A.B. qu'une équipe en quadrette participait au Championnat de France.

En attendant le retour des beaux jours pour reprendre la compétition, l'A.B. vous souhaite une bonne et heureuse année sportive.



Les cavaliers de Mirande, retour sur un an d'activité

► L'association « Les cavaliers de Mirande » a été créée en juillet 2011 afin d'animer et de soutenir le centre équestre « Equitapassion ». Active lors de plusieurs animations saint-agrévoises comme la Fête du cheval à Mirande, Equiblues, la Fête de la Courge et l'Ardéchoise, l'association a d'autres projets pour l'année à venir. Nous prévoyons par exemple une animation équestre dans la carrière du site Equiblues lors du Téléthon 2012.

Les cavaliers et membres de l'association fêteront Noël au centre équestre : des jeux équestres animeront l'après-midi et nous nous retrouverons le soir pour un repas mijoté par Franck.

Le lundi de Pâques, une « chasse aux œufs à cheval » sera proposée aux cavaliers de tous niveaux et de tous horizons sur une journée complète. Les équipes se retrouveront à midi pour un pique-nique, et le soir pour la remise des prix.

Cette année encore, le centre équestre et l'association organiseront la Fête du cheval sur un week-end afin de marquer la fin des cours. L'ensemble des cavaliers de Equitapassion présentera un spectacle le samedi et une épreuve de régularité, ouverte à tous, le dimanche. Promenades à poney, buvette, grillades et concert compléteront l'animation de ce week-end.

Même si vous n'êtes pas cavaliers, vous pouvez nous rejoindre au sein de l'association des « Cavaliers de Mirande » ; pour ce faire, contactez-nous à l'adresse mail suivante : cavaliersdemirande@gmail.com ou sur notre page Facebook (ouverte à tous) qui permet de suivre notre actualité : www.facebook.com/lescavaliersdemirande.

Le 3^{ème} Vétathlon du Plateau Ardéchois



► Voilà maintenant 3 ans que le Team Cinna organise une épreuve multisports composée d'une partie course à pieds et d'une partie VTT sur les chemins et sentiers autour de Saint-Agrève. Cette année, 137 coureurs dont quelques grands noms de la discipline se sont retrouvés sur la ligne de départ pour parcourir les 8 km à pieds et poursuivre par 23 km en VTT. Au final ce sont les équipes du Team Egobike qui s'empareront des 3 premières places au classement par équipe et Nicolas Durin (Champion de France Master de VTT) remportera la course dans la catégorie individuel. Je tiens à adresser un grand merci à tous les bénévoles ainsi qu'aux sponsors sans qui rien n'aurait été possible. Rendez-vous le 27 juillet 2013 pour la 4^{ème} édition.

► **Bertrand Vermorel**



Le tennis club de la Tulipe : un acteur de la vie locale

► La quatrième saison débute pour l'équipe de bénévoles qui dirige le club depuis sa ré-affiliation à la fédération de tennis, après une période de sommeil à la fin des années 2000.

Le club a démarré sa saison avec l'école de tennis qui accueille une quinzaine d'enfants de 6 à 14 ans, divisés en trois groupes selon les âges et les niveaux. Thomas Reynaud est le nouvel encadrant de nos jeunes tenniswomen et tennismen. Il projette d'intégrer des jeunes du club dans le championnat départemental par équipe, sans doute dès la saison prochaine ; les progrès sont sensibles pour nos jeunes depuis 2 saisons et il est normal qu'ils commencent à vouloir se confronter à leurs collègues du département. Dans un premier temps, Thomas pourrait proposer un championnat en interne et des rencontres amicales avec les clubs de la région. On peut donc espérer pour la saison 2013-2014 des matchs de championnat à Saint-Agrève, avec le public qui viendrait soutenir les jeunes dans la conquête de succès sportifs.

► En dehors de la pratique sportive, l'école de tennis c'est aussi le respect des règles, de

l'adversaire, de l'encadrant. C'est donc une école de la vie en collectivité, participant du processus de développement chez le jeune, en lui permettant notamment d'apprendre la maîtrise de soi, la concentration et la volonté.

► Le tennis c'est aussi une ambiance conviviale, sur les terrains et en dehors, en simple ou en double. Le club participe, avec ses moyens, à l'animation de la vie locale (Téléthon, Ardéchoise) et propose chaque année des animations pour faire découvrir son sport aux habitants de notre territoire et des interventions auprès des écoles. De plus, le tournoi estival prend de l'importance (36 inscrits en 2012) et nous espérons pouvoir l'homologuer en 2013 ou 2014. Le club va à son rythme, la situation financière est saine même si le nombre d'adhérents est encore trop juste (une trentaine) pour assurer son avenir sur le long terme.

► L'adhésion au club n'est pas très élevée : 42€ adulte et 32€ -18 ans pour l'année, d'octobre à septembre. Avec la carte d'adhésion, vous avez accès aux courts toute l'année et une licence permettant à ceux qui le

souhaitent de participer à des compétitions individuelles. Pour les non-adhérents, un des terrains peut être loué à l'heure (5€) auprès du centre socioculturel.

Le club constate malheureusement régulièrement des dégradations (trous dans les grillages, portes enfoncées) qui sont le fait de personnes qui n'ont pas encore compris qu'en pénalisant le club, ils se pénalisent eux-mêmes à moyen terme sans oublier les risques encourus (accidents, amendes).

Malgré tout les dirigeants sont confiants dans l'avenir, avec des jeunes motivés et des parents qui doivent aussi s'impliquer encore plus pour faire vivre le tennis à Saint-Agrève et profiter d'un cadre exceptionnel sur et en dehors des terrains.



La bibliothèque fait peau neuve

► Et tout d'abord, un nouvel accueil

La bibliothèque a fermé ses portes 2 semaines en septembre afin de réaliser quelques rénovations : peintures aux 1^{er} et 2^{ème} étages et réaménagement au rez-de-chaussée, ce qui permet plus de convivialité, avec des espaces « revues » plus spacieux, un coin lecture au centre de la pièce et un nouveau bureau à l'accueil. Et toujours, pour accueillir les lecteurs, du thé et du café en libre-service, gratuitement.



► Des documents numériques toujours plus nombreux

Depuis quelques mois, il vous est possible d'emprunter des documents numériques et de vous familiariser avec ces nouveaux outils tactiles. La bibliothèque vous propose :

- des magazines numériques sur iPad à consulter sur place ; tous les mois 10 nouveaux magazines sont téléchargés sur ces tablettes numériques et sont à feuilleter sur place.

- 4 liseuses (support qui permet de stocker et lire un texte sous format numérique) peuvent être empruntées. Une centaine de livres a été téléchargée sur chacune d'entre elles : livres classiques de littérature française, étrangère, poésie, livres de notre enfance, livres en anglais, espagnol...

- 2 MP3 : livres audio, possibilité de les emprunter pour écouter des textes lus. Les personnes ayant des difficultés à lire apprécieront beaucoup ce nouveau support numérique.

Les tablettes numériques iPad vous seront présentées régulièrement lors d'ateliers multimédia. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous êtes intéressés par ces nouvelles technologies. Nous vous expliquerons au mieux leur fonctionnement et il vous sera possible de les manipuler sans crainte.



► Profitez du «biblio drive» !

N'oubliez pas de consulter le fonds des bibliothèques et de la ludothèque du plateau (Saint-Agrève, Tence, Le Chambon-sur-Lignon, Le Mazet) sur www.pays-lecture.fr. Vous y trouverez bien entendu des livres adultes et enfants mais aussi DVD, liseuses, jeux et jouets. Les personnes inscrites à la bibliothèque ont la possibilité de réserver en ligne les documents qui les intéressent et de les récupérer dans leur bibliothèque ; vous pouvez résider et être lecteur à Saint-Agrève mais réserver un livre du Chambon par exemple. Chaque mercredi une navette fait le tour des bibliothèques pour déposer les retours de livres et les réservations. Un mail vous est envoyé lorsque votre réservation est disponible. Et si vous ne savez pas quoi choisir, cliquez sur l'onglet « Coups de cœur » : chaque semaine, un bibliothécaire du réseau fait partager un de ses grands plaisirs : livre, CD, jeu, revue... Beaucoup de bons conseils à suivre !



30 Culture

/ Miam ! Des livres gourmands...

En octobre dernier, pour faire écho à la Semaine Gourmande, Fabienne a partagé avec les enfants des écoles des histoires, des livres autour de la gourmandise. De bons moments qui ont mis l'eau à la bouche aux petits spectateurs attentifs. Voici donc le grand menu de ces livres gourmands.

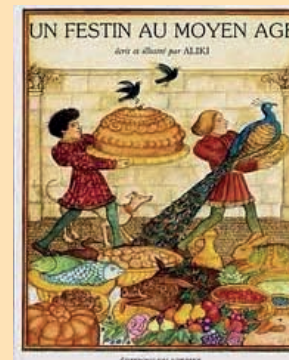
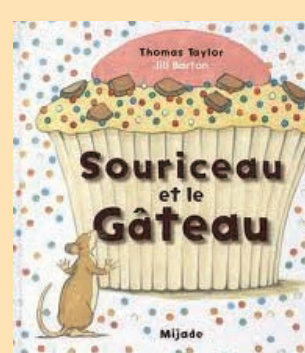
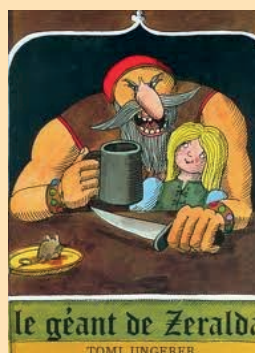
Qui suis-je ? Si vous entendez : « Scrounch ! Groupf ! Miam ! Slurp ! Mmm ! ». Si je vous dis : « Ogre, festin, appétissant, pomme, pépite de chocolat... » Vous avez deviné ? Vous donnez votre langue au chat ? Je suis un gourmand (évidemment) ! Mais attention, pas n'importe lequel !

Car au menu il y avait :

- En entrée : « Pomme de reinette et pomme d'api », ou encore « Une poule sur un mur », deux comptines de toujours pour nous allécher
- En plat de résistance :
 - « La pomme rouge » (Kazuo Iwamura) qui roule, qui roule... Qui pour la rattraper ?
 - « Un festin au Moyen-Âge » (Ailiki) et « Gargantua » (Rabelais) pour le dévorer, bien sûr.
 - « Harry Potter à l'école des sorciers » (J.K. Rowling) pour un festin que l'on n'ose imaginer sans baguette magique.
 - A moins que... Willy Wonka, dans « Charlie et la chocolaterie » (Roald Dahl) ne lui donne vie !
 - « Le géant de Zéralda » (Tomi Ungerer) parce que, quand on a le ventre plein, on est dans de meilleures dispositions (quoique...)
- En dessert :
 - « Les deux goinfres » (Philippe Correntin) qui ne savent plus s'arrêter (Oh lala, ça tourne...)
 - « Souriceau et le gâteau » (Jill Barton), à partager, bien évidemment !

Un repas gargantuesque me direz-vous ! Et le tout sans même une indigestion. Mais voici mon secret... Vous avez là un spécimen de GOURMAND bien étrange : un gourmand de livres, un dévoreur d'histoires, un mangeur de mots, un lecteur tout simplement !

➔ Fabienne



/ Semaine Bleue : il y avait aussi des lectures !

► En octobre dernier avait lieu la Semaine Bleue, organisée par le centre socioculturel et quelques partenaires pour porter l'attention sur nos aînés. Au cours de cette semaine, diverses rencontres étaient proposées, dont deux autour de lectures. Le mercredi après-midi, une vingtaine de personnes se sont retrouvées dans la salle de Mars pour écouter les textes proposés par Eveline, Cécile, Dominique et Pierre. Au cours de ces 40 mn, on a pu retrouver des souvenirs d'autrefois, rire, se laisser émouvoir par les textes choisis. L'après-midi s'est terminée par un goûter partagé :

un beau moment de chaleur et de convivialité ! Le vendredi matin, c'est dans la salle de la cheminée que les résidents de l'hôpital de Moze ont pu eux aussi apprécier les textes lus par Eveline, Françoise et Cécile. Un moment insolite au cours de leur semaine !

Ces rencontres avaient été préparées par l'association VivaLIRE, en collaboration avec la bibliothèque.

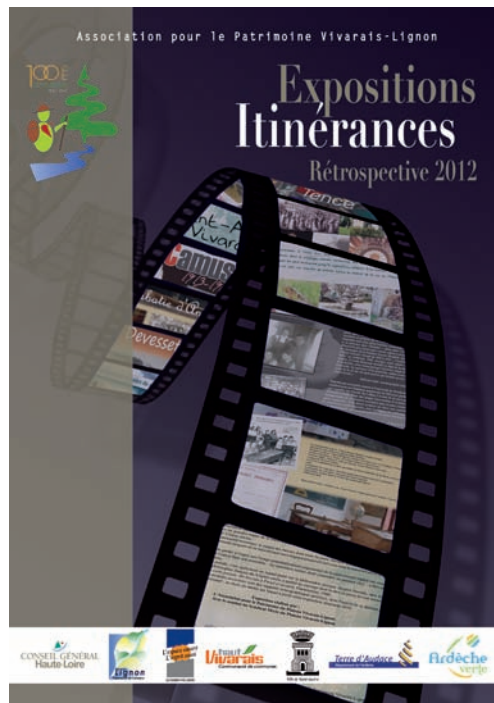


L'association pour le Patrimoine Vivarais-Lignon

► Cette année, souhaitant faire chorus avec la grande initiative visant à célébrer les « 100 ans de tourisme sur le Plateau Vivarais-Lignon », notre association a décidé de procéder à un tour d'horizon de la plupart des différentes thématiques ayant illustré les expositions itinérantes qu'elle organise depuis 10 ans.

Afin d'en souligner le caractère exceptionnel, nous avons décidé de publier un catalogue. Le vernissage de notre exposition, qui s'est déroulé à la Salle de la Gare de Saint-Agrève le 7 juillet 2012, nous a permis de le présenter au public. Une assistance nombreuse était au rendez-vous, dont de nombreux élus, ce dont nous nous félicitons. Des propriétaires de demeures remarquables, partenaires de notre association dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, nous ont également honorés de leur présence. Ceci étant dit, cette année, 10 communes ont accepté d'être nos partenaires et ont reçu notre exposition, Itinérances Rétrospective 2012. Un événement qui a opportunément rappelé au public que depuis 1996 les diverses facettes constitutives de nos expositions, parmi les plus exemplaires, offraient toutes, chacune à sa manière, la faculté de discerner cette articulation qui s'est située cette année, au centre de nos préoccupations : patrimoine et tourisme. Nous ajouterons, un tourisme vert, culturel, de qualité.

► Quant aux Journées Européennes du Patrimoine 2012 - dédiées cette année



au(x) Patrimoine(s) caché(s) - elles ont également été placées sous le signe de la réussite. De nombreuses conférences ont été organisées, dont les contours ont épousé et/ou complété le thème retenu par le Ministère de la Culture :

- deux communications à la Commanderie de Devesset, présentées par J-M del Percio Vergnaud, mais aussi et surtout par M. Ganion, Architecte des Bâtiments de France qui était notre invité d'honneur ; plus de 100 personnes étaient au rendez-vous.
- salle de la Gare de Saint-Agrève, un auditoire composé d'une quarantaine de personnes était tout à l'écoute du Dr Breyse, membre de notre association.

Nous avons par ailleurs profité de ces Journées Européennes pour resserrer nos liens avec diverses associations comme ACTE (Saint-Agrève) et surtout la paroisse protestante avec qui nous avons organisé une conférence-diaporama au Mazel.

► Les artistes n'ont pas été oubliés qui ont été pareillement nos partenaires : l'Atelier de Marc Duguet et Colette Genton à Labatie-d'Andaure, C. del Percio Vergnaud et M. et A. Fortrie à Saint-Jeure-d'Andaure, l'atelier de Manuel Van Thienen à Lafarre et H.-M. Piteux à Borée.

Il est nécessaire d'adjoindre à cette liste l'association « Le château de Beaudiner » à St-André-en-Vivarais.

Il s'agit-là d'un tableau d'ensemble nullement exhaustif. Nous en terminerons là, en affirmant que cette année 2012 a été très positive pour notre association.

Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Maurice Weiss, qui suit avec intérêt et soutient nos activités placées sous le signe de la culture et du patrimoine. D'une culture et d'un patrimoine que notre association entend rendre accessibles à tous.

Pour le Bureau,

➔ **J-M del Percio Vergnaud, président.**

Contact :

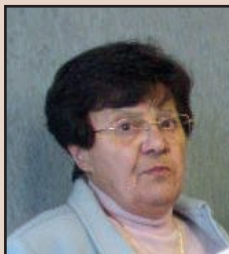
patrimoinevivarais-lignon@nordnet.fr



Si vous souhaitez un
encart publicitaire
dans le numéro de juillet des
Échos du Chiniac
veuillez contacter, le plus tôt possible
IMPRIMERIE MICHEL ROUX, AU 04 71 59 80 85

32 Culture

Une bénévole au service des livres



Depuis le printemps dernier, à la suite d'importants problèmes de santé, Marie-Antoinette Bouvard avait dû s'éloigner de Saint-Agrève et donc de la bibliothèque. Elle n'a hélas pas recouvré la santé et est décédée le 14 novembre dernier.

Madame Bouvard était bénévole à la bibliothèque depuis son ouverture, en 1994. Elle était auparavant présidente de la petite bibliothèque associative, la Bibliothèque pour Tous, qui assurait un excellent service auprès des saint-agrévois. Lorsque le projet de la toute nouvelle bibliothèque municipale a vu le jour, Madame Bouvard a eu à cœur que le passage entre les deux structures se fasse en bonne entente et de façon intelligente.

Et c'est ce qui s'est produit puisque, depuis, elle est restée bénévole, assurant avec Esther Jouve l'ouverture du créneau horaire du lundi matin, aux heures du marché. Pour les usagers de la bibliothèque, les «dames du lundi» ont un statut bien particulier : accueil, conseils, convivialité des échanges et des conversations... Elles sont presque irremplaçables ! Madame Bouvard tenait sa permanence avec assiduité, sérieux et compétence, contribuant à donner aux lundis matins cette ambiance si particulière.

L'équipe de la bibliothèque tient ici à lui rendre hommage pour toutes ces heures données à la bibliothèque, portant haut ses couleurs grâce à son amour des livres.

Le Festival International des Arts de la Grange de Clavière a connu son succès habituel

► L'hiver est maintenant là et la 19^{ème} édition du Festival est achevée depuis plusieurs mois, mais elle nous a laissé de beaux souvenirs ! La découverte d'artistes bien connus sur les grandes scènes mais qui n'étaient encore jamais venus sur notre Plateau, les retrouvailles avec nos grandes vedettes familières, des jeunes talents pleins d'enthousiasme et les moments joyeux du pique-nique et des buffets ...

► Rappelez-vous : le récital de piano de Juliana Steinbach, talent, fougue et simplicité réunis ; la jeune pianiste a été chaudement félicitée par un public comblé. Ensuite, en solo, duo, trio, etc., les cinq « Jeunes Talents » invités cette année, Anaïs Boyadjieva, Alexis Derouin, Jean-Philippe Fonsalas, Clara Saussac et Marie Sevagen ont régalié un public nombreux de leurs qualités musicales et de leur engagement au cours d'une après-midi en accès libre. Et puis, Sandrine Piau ! La célèbre soprano, accompagnée au piano par Susan Manoff, nous a gratifiés d'un récital de haute tenue, entre finesse

du programme, délicatesse et puissance de la voix. Du très bel art ! Bonheur encore pour le public de pouvoir écouter de si près toutes les subtilités de tessiture des quatre voix de base de l'opéra, un ténor, Mark Pancek, un baryton, Alexandre Laiter, une soprano, Catherine Trottmann, une mezzo, Barbara Vignudeli, et d'observer l'harmonie ainsi transmise lors de ce concert. Et il y avait encore le concert de clôture et une sacrée affiche... Nemanja Radulovic, notre directeur artistique, et Patrice Fontanarosa, en duo-défi sur des variations de Fauré nécessitant autant de virtuosité que de subtilités et l'octuor de Mendelssohn joué par nos deux maestros soutenus par 6 violons et violoncelle et... un bel orage !

► Rappelez-vous encore le pique-nique, au soleil cette année, avec Frank Lincio dont l'accordéon au plus près de chacun faisait chanter et rire les longues tablées familiales et bon-enfant.

► Sans doute aussi avez-vous gardé dans l'œil les toiles de Shih Chun Lee. La peinture abstraite, aux teintes plutôt sombres,

de cette artiste originaire de Taiwan a beaucoup séduit les spectateurs et visiteurs par l'impression de profondeur et de sérénité qui s'en dégageait.

Maintenant nous travaillons au Festival de l'année prochaine, et ce sera le vingtième ! Alors vous imaginez bien que nous le voulons exceptionnel. Nemanja Radulovic nous concocte un très beau programme et nous, l'équipe des bénévoles, nous nous préparons pour vous accueillir dans l'atmosphère chaleureuse de la vieille grange. Vivement l'été 2013 !!!

► L'équipe de bénévoles



Une lettre du nouveau Pasteur de Saint-Agrève



Cher(e)s Saint-Agrévois(es),
Après une année de vacance pastorale, suite au départ du Pasteur Emmanuel Mourier, me voici chez vous, installé le lundi 2 juillet, et plus officiellement, le dimanche 16 septembre.

Originaire de l'Hérault (Petite Camargue), j'ai vécu 12 ans dans le Nord-Est (Alsace pour les études, Franche-Comté et Lorraine pour mes débuts dans le Ministère). Ainsi, parmi vous, je me trouve dans ma deuxième paroisse, après avoir été cinq ans Pasteur auprès des Eglises locales de Lunéville-Dombasle-et-environs et Nancy-et-environs (Meurthe-et-Moselle).

Etant passé à quelques reprises en 2011-2012 dire un petit bonjour, j'ai déjà bénéficié de l'accueil, non seulement de l'Eglise, mais en général des citoyens saint-agrévois, quelles que soient leurs convictions et spiritualités personnelles.

Au service de l'Eglise Protestante Unie de France (anciennement Eglise Réformée de France chez nous et Eglise Evangélique Luthérienne de France pour Paris et Montbéliard, deux Eglises nationales maintenant unies) ici à Saint-

Agrève, la paroisse intègre aussi Beauvert, Intres, Mars, St-Jeures d'Andaure.

Je suis particulièrement heureux et enthousiaste d'exercer le Ministère pastoral (Annonce de l'Evangile, Sacraments, Unité, etc...) ici, avec une équipe très engagée (Conseil Presbytéral), et dans une diversité de pratiques concrètes de la Foi (comme l'Entraide Protestante).

Dans le respect scrupuleux de la laïcité à laquelle l'Eglise et moi-même tenons, j'apprécie de prendre connaissance des diverses activités de notre commune, et j'essaie de connaître un peu plus chaque jour notre Plateau, son histoire, et surtout ses habitants.

A ceux qui me disent, avec un petit regard malicieux mais aussi amical : « *vous vous plaisez à St-Agrève ? Attendez la burlle* », je réponds toujours : « *je préfère les gens au temps* ». Afin de ne pas être long, je conclus en vous réitérant ma reconnaissance pour votre accueil, dans la joie de continuer, avec d'autres, la mission de l'Eglise Protestante, et ce - le plus possible - dans la fraternité et l'action commune avec les frères catholiques et tous ceux qui se joindront à la noble cause de l'unité des Chrétiens.

➔ **Pasteur Pierre Reversat**

Teyssier Salaisons labellisée « Entreprise du Patrimoine vivant » !

C'est la première entreprise fabricante de charcuteries à obtenir ce prix, qui est une marque de reconnaissance d'un savoir-faire d'excellence. 295 entreprises plus que centenaires ont actuellement obtenu ce label, pour lequel il faut répondre à un certain nombre de critères.

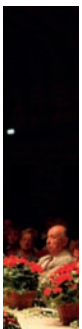
Ce label vient s'ajouter aux 3 médailles obtenues cette année au Concours Général Agricole, et au label IGP (Indication Géographique Protégée) obtenu pour les jambons secs et saucissons secs.



Instructions des dossiers RSA

Depuis le jeudi 22 novembre 2012, il n'y a plus de permanence RSA à la mairie de Saint-Agrève.

Pour toute demande d'instruction de dossier RSA, merci de prendre contact avec le centre médico-social de Lamastre au 04 75 06 35 20.



/ La rénovation de l'hôpital de Moze : une nécessité urgente... mais au point mort

► La rénovation et l'extension de l'hôpital de Moze font parler d'elles depuis deux ans, sans que l'on voit débiter les travaux. Pourtant autour de nous, à Tence, Saint-Martin-de-Valamas, Le Cheylard, Lamastre, tous les établissements ont fait peau neuve. Aujourd'hui, l'établissement se trouve face à deux nécessités urgentes : s'agrandir et se rénover. S'agrandir : pour que le budget de l'hôpital soit équilibré, le nombre de lits dans les services de médecine et de convalescence doit augmenter, faute de quoi le déficit de l'établissement persistera, et à terme ne sera plus financé par l'Etat, ce qui aboutira à la fermeture des deux services. Avec des conséquences importantes pour l'emploi des salariés de l'hôpital, et pour l'hospitalisation et la convalescence des personnes âgées du secteur, qui devront être hospitalisées à Lamastre, au Cheylard ou plus loin encore.

Se rénover car certains locaux sont maintenant vétustes. Ces bâtiments anciens ne pouvant être rénovés facilement, il faudra construire du neuf, à la fois pour continuer à offrir les services actuels, mais aussi pour en développer d'autres, mieux adaptés à l'accueil de patients atteints de maladie d'Alzheimer évoluée ; à l'heure actuelle, de nombreux patients ne peuvent plus être hébergés sur Saint-Agrève et terminent leur vie dans des maisons de retraite adaptées mais éloignées du domicile de leurs proches.

Tout ceci est connu du conseil d'administration actuel, de l'Agence Régionale de Santé (ARS), du conseil général mais les choses n'avancent pas.

Pour comprendre le retard pris par le projet, et contribuer à le faire redémarrer, l'Association de Défense et de Développement de l'Hôpital de Saint-Agrève (ADDHSA) a orga-

nisé le 2 novembre une réunion publique à laquelle ont participé Monsieur Weiss, maire de Saint-Agrève et vice-président du Conseil général de l'Ardèche, et Monsieur Ledieu, directeur de l'hôpital de Moze. Deux impératifs se sont dégagés : pour l'hôpital de Moze il est nécessaire d'obtenir au plus vite de l'ARS une autorisation d'extension et d'augmentation du nombre de lits, avec l'aide des élus locaux. Et localement, il faut établir une commission se réunissant régulièrement, pour éviter que le projet ne reste au point mort.

Durant les mois qui suivent, l'ADDHSA restera vigilante.

Le président de l'ADDHSA,

➔ Pierre Metzdorff

/ Questions au Ministre

► Souvenez-vous : à la suite de la fermeture du service de chirurgie en 2004, puis du service de maternité en 2008, l'hôpital de Moze a dû faire face à d'importantes difficultés financières qui menaçaient son avenir. Afin d'éviter la fermeture de cet établissement, les autorités sanitaires ont décidé de créer, courant 2008, un Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) de moyens réunissant l'hôpital de Moze et Les Genêts, permettant de procéder à des mutualisations et donc d'alléger les coûts de fonctionnement. Il a été proposé que les lits de Soins de Suites et de Réadaptation (SSR) de l'établissement Les Genêts soient transférés vers l'hôpital de Moze, et qu'en contre partie, une Unité Hospitalière Renforcée (URH) soit créée.

Cependant, ce projet a été remis en question en janvier 2012. Par conséquent, le directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne a proposé la création d'un GCS d'autorisation de 60 lits SSR sur les deux établissements tout en renvoyant la charge de sa création à l'ARS Rhône-Alpes.

Depuis cette date, aucune avancée n'a été réalisée et l'hôpital de Moze reste dans la même situation qu'en 2010.

► A la suite de la réunion organisée à l'initiative de Maurice Weiss en septembre à la permanence du député Olivier Dussopt en présence du président, du directeur et des membres du bureau du conseil d'administration de l'hôpital de Moze, le député a interpellé sur ce dossier la Ministre des affaires sociales et de la santé le 27 novembre dernier, lors de la séance de Questions Orales Sans Débat (QOSD), afin qu'elle puisse lui préciser les mesures qu'elle entend prendre pour permettre de finaliser ce projet inter-établissements et ainsi garantir la présence d'une structure médico-sanitaire de qualité sur le plateau Vivarais-Lignon.

Dans sa réponse, la Ministre a tout d'abord rappelé qu'elle portait une attention particulière à ce dossier au regard des enjeux qu'il représente en terme d'accès aux soins en zone rurale.

Par ailleurs, elle a mis en avant la nécessité de poursuivre la démarche d'un projet médical et immobilier commun aux deux établissements en intégrant une réflexion sur les filières gériatriques des deux départements concernés, en concertation avec les centres hospitaliers qui adressent leurs patients à ces établissements (CH du Puy-en-Velay, d'Annonay et CHU de St-Etienne).

En conclusion, la Ministre appelle l'hôpital de Moze et Les Genêts à poursuivre leur travail de partenariat, en lien avec les deux ARS (Auvergne et Rhône-Alpes), le conseil général de la Haute-Loire et celui de l'Ardèche et précise qu'une fois le projet médical finalisé, les ARS se saisiront de ce dossier afin d'étudier les faisabilités d'accompagnement, permettant le maintien d'une offre de soins de proximité aux populations du plateau Vivarais-Lignon.

Voir la vidéo : <http://www.olivierdusopt.fr/blog/2012/11/avenir-de-lhopital-de-moze-a-saint-agreve-question-au-gouvernement-le-27-novembre-2012.html>

Naissances

8 mai 2012 - Bastien et Jules Denis



19 mai 2012 - Sofia Jalabert



10 juillet 2012 - Louna Cheynel



19 juillet 2012 - Jade Duchamp



12 juillet 2012



Maximilien
Chrosicki

27 septembre 2012 - Maïalen Trivel



10 octobre 2012 - Ulysse Garde



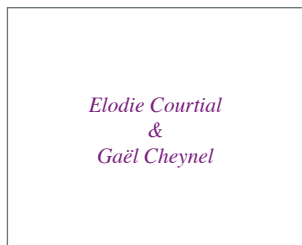
Mariages

2 juin 2012



Mireille Marrel
&
Denis Giraud

2 juin 2012



Elodie Courtial
&
Gaël Cheynel

30 juin 2012
Christelle Valla & Nicolas Bruyère



21 juillet 2012

Emilie Chalencon & Mathieu Alligier



18 août 2012

Elodie Ribeyre & Mickaël Argaud



25 août 2012

Myriam Dodeman & Jérôme Ancelin



Décès

FERRIER Hélène ép. CHEYNEL	10/05/12	Le Moulin
CORNUT Pierre	15/05/12	Chaumette
VICTOIRE Julia vve CHAZALLON	23/05/12	1 rue du Dr. Tourasse
PICOT Renée vve MEILLAND	03/06/12	St-Etienne
VALETTE Jacky	02/06/12	HLM Près La Ville
PERRIER Lucie vve VALLA	11/06/12	3 rue du Petit Paris
CHARREYRON Elie	11/06/12	Fay-sur-Lignon
RANDIER Marcel	13/06/12	Mars
GUINET Michel	16/06/12	Le Chambon-sur-Lignon
MOUNIER Thérèse ép. NEBOIT	03/07/12	La Scie
PAYA Jean	06/07/12	HLM La Prairie
FOURNIER Paul	14/07/12	Tence
PIERRE Maria vve PRADIER	23/07/12	Rascles
ARSAC Célié vve EYRAUD	25/07/12	1 rue du Dr. Tourasse
BESSET Gisèle	28/07/12	St-Chamond

CHABANAL Paul	25/07/12	1 rue du Dr. Tourasse
GALLEY Jean	31/07/12	Tence
PICOT Marguerite ép. BOUIX	02/08/12	La Cabanette
CHAMBRON Louise vve COTTE	28/08/12	1 rue du Dr. Tourasse
VAUX Romain	27/08/12	Colombier-le-Jeune
DEVIDAL Raymond	03/09/12	Le Chambon-sur-Lignon
DEMARS Paul	17/09/12	St-Julien-Boutières
BARBE Marie-Claude ép. GUIGON	20/09/12	La Prairie
BARBE Henri	25/09/12	54 rue Dr. Tourasse
DESCHOMETS Emile	27/09/12	Tence
MANIOULOUX Elisabeth vve MOUTON	16/10/12	1 rue du Dr. Tourasse
BOUIX Henri	16/10/12	La Cabanette
NICOLAS Marc	18/10/12	Rochepeule
CROUZET Marie vve CHAMBON	23/10/12	Lot. Près La Ville

36 Guide pratique

MAIRIE

Secrétariat
Tél. 04.75.30.11.21 - Fax : 04.75.30.10.28
9h à 12h et de 13h30 à 17h30, samedi 9h à 12h.
mastagre@inforoutes-ardeche.fr
Maurice WEISS : Maire
Mardi matin et samedi matin sur R.V.
Michel VILLEMAGNE : 1^{er} adjoint
Administration générale, finance, sport.
Vendredi de 14h à 16h sur R.V.
Jeannine BESSET : 2^{ème} adjointe
Affaires sociales, logement, santé
Lundi de 15h à 17h sur R.V.
Thierry GUILLOT : 3^{ème} adjoint
Patrimoine communal, et développement durable
Lundi à partir de 17h sur R.V.
Brigitte MOREL : 4^{ème} adjointe
Urbanisme sur R.V.
Christophe GAUTHIER : 5^{ème} adjoint
Education, eau, assainissements, suivi des travaux hors
bâtiments, sur R.V.

SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Tél. 04.75.30.13.94

GESTION DE LA SALLE DES ARTS

Tél. 04.75.64.73.21

CONCILIATEUR DE JUSTICE

1^{er} lundi (matin) de chaque mois en mairie

SAUR

Tél. 0810 00 56 54
Lundi de 8h à 12h et tous les jours de 8h15 et de 13h30

LA POSTE

Tél. 04.75.30.31.00
Lundi de 8h45 à 12h et 13h30 à 16h
Mardi au jeudi de 8h45 à 11h30 et de 13h30 à 16h
Vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h

TRÉSORERIE

Tél. 04.75.30.11.54
Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h à 16h30
Le vendredi de 9h à 12h

SERVICE DES ROUTES (Conseil Général)

Tél. 04.75.30.31.20
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

CRÉDIT AGRICOLE

Tél. 0810 002 118 N° AZUR
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 17h30
Samedi de 8h30 à 12h30

CAISSE D'ÉPARGNE

Tél. 04.75.64.88.00 ou 0820 877 344
Télécopie : 04.75.30.29.08
Le matin du mardi au vendredi de 8h30 à 12h
Le samedi matin de 8h30 à 12h15
Les après-midi sur R.V. du mardi au vendredi

LYONNAISE DE BANQUE

Tél. 08.20.01.01.02
Lundi : de 8h30 à 12h et de 15h à 17h20
Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h20

OFFICE DE TOURISME

Tél. 04.75.30.15.06 - Fax 04.75.30.60.93
• Juillet et Août :
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
• Juin, septembre, octobre :
lundi, mardi et de jeudi à samedi 9h à 12h et de 14h à 17h30
• De novembre à mai :
lundi, mardi, et jeudi à samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

BIBLIOTHÈQUE

Tél. 04.75.30.20.10
Lundi de 10h à 12h - vendredi de 14h à 18h
Mercredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 18h
Pendant les vacances de 14h à 18h et le jeudi

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Tél. 04.75.30.27.47
Lundi, mardi, jeudi, vendredi 6h45 à 18h30
Le mercredi 7h15 à 18h

CENTRE SOCIO-CULTUREL

4 Place de Verdun - Tél. 04.75.30.26.60
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

CONSEIL GÉNÉRAL 07 : assistante sociale

M^{me} Martine BROYER - lundi de 9h30 à 12h30
Sur rendez-vous mardi au vendredi
Tél. 04 75 30 13 54 ou 04 75 06 35 20

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

M^{me} PRIEZ - Tél 04.75.66.42.00
1^{er}, 3^{ème}, 5^{ème} lundi de 9h à 12h
Assistante sociale de la MSA
M^{me} Mireille MACIERA - Tél. 04 75 06 97 00 sur R.V.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

M^{me} Isabelle LOMBARD - Tél. 0820 250 720
2^{ème} et 4^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h

SITE DE PROXIMITÉ

04 75 30 50 82 - Mardi sur rendez-vous de 9h à 12h
Emploi formation de 14h à 17h
M^{me} Sylvie MARTIN
Création d'activités M^{me} Nelle MASSON

PÔLE EMPLOI

M^{mes} PATOILLARD - BEAUVEIL - FACCHINETTI - Tél.39 49
2^{ème} et 4^{ème} lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h00 sur R.V.

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

M^{me} Sonia MANDON ou M. Gérard VIDAL - Tél. 36.46
Les jeudis de 9h à 12h

ASSISTANTE SOCIALE DE LA CPAM

M^{me} Françoise CHANAL - Tél. 36.46
1^{er} lundi sur R.V. de 13h à 15h

CONSEILLÈRE EN ÉCONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE

Tél. 04.75.30.26.60
M^{me} Emilie PARRET - Mercredi 13h30 à 16h ou sur R.V.

CAISSE DE RETRAITE

M^{me} Agnès GARAN - Tél. 39.60
4^{ème} Mardi 9h à 12h sans rendez-vous
et de 13h30 à 16h30 avec rendez-vous

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE

M^{me} FROMENT - Tél. 04.75.06.35.20 sur rendez-vous

POLÉNERGIE

M^{me} CHANTEPY - Tél. 09.64.04.30.33
Dernier vendredi sur rendez-vous

ECOLE DÉPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE L'ARDECHE

Tél. 04.75.30.58.82
Permanence du secrétariat le jeudi de 9h à 17h
Antenne de Saint-Agrève
Responsable d'antenne Pascale PEATIER

CAP FORMATION

Tél. 04.75.20.25.92 - 25 Rue du Dr Tourasse
Le mercredi après-midi sans rendez-vous

ACCES EMPLOI

Tél. 04.75.30.70.94 - Services et accès emploi intérim
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

NOTAIRE

Tél. 04.75.30.10.43
Tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi matin sur R.V. de 9h à 12h.

PRESSE LOCALE

Dauphiné libéré - M^{me} C. GUILLOT
Tél. 04.75.30.20.34 - catherineguillot@wanadoo.fr

ADMR HAUT VIVARAIS LIGNON

Place Chantoisel

ADMR SSIAD

Tél. 04.75.30.28.77 et

ADMR PORTAGE DE REPAS

Tél. 04.75.30.29.37 - De 8h à 12h et 13h à 16h

ADMR SERVICE À DOMICILE

Tél. 04.75.64.80.47 - lundi, jeudi de 9h à 12h
mardi de 14h à 16h

CENTRE DE SANTE DU HAUT VIVARAIS

Chemin des Grisards

Docteur Philippe GONSOLIN

Tél. 04.75.30.15.44

Consultations libres : lundi et vendredi de 9h à 12h

Consultations avec rendez-vous :

mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9h à 12h et tous les
jours de 17h à 18h30 - Absent le jeudi après-midi

Docteur Pierre METZDORFF

Tél. 04.75.30.19.52

Consultation sans rendez-vous :

lundi de 14h à 16h, mardi de 14h à 16h et de 17h à
18h30, jeudi de 14h à 16h et de 17h à 18h30, vendredi
de 9h à 11h30 et de 17h à 18h30, samedi de 9h à 11h30.

Consultation sur rendez-vous :

lundi de 9h à 10h et de 17h30 à 18h30, mardi de 9h à
10h, jeudi de 9h à 10h.

Masseur - Kinésithérapeute

Olivier MEGY - Tél. 04.75.64.62.07 / 06.24.62.27.42

Uniquement sur rendez-vous

CMPP

Tél. 04.75.30.21.34
Les mardis et mercredis de 9h à 12h et de 13h30 à 18h sur R.V.

Orthophoniste

Marie-Laure FAURE - Tél. 04.75.30.21.41

Lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h30
et le jeudi de 9h à 12h et de 12h30 à 18h30

Psychologue clinicienne, psychothérapeute

Sylvie KUHN - Tél. 04.75.64.34.76 ou 06.84.21.04.30
Consultation uniquement sur rendez-vous

Cabinet infirmier - Soins à domicile

Tél. 04.75.30.27.42 - Didier FILLETON, Erika FERRAPIE,
Christine DEYRES et Jérôme CLAIR

Permanence tous les jours (sauf le dimanche)
de 7h30 à 8h30 et de 18h à 18h30

Dentiste

Alain CANDEL - Tél. 04.75.64.37.65 ou 06.09.57.68.57

Docteur Louis HERDT

Rue Claude Jacquillat - Tél. 04.75.30.10.44

Consultation sans rendez-vous : lundi, mardi, mercredi,
jeudi de 9h à 11h30 et le lundi, mercredi de 17h à 18h30

Consultation avec rendez-vous : vendredi, samedi de 9h
à 11h30 et le mardi, jeudi, vendredi de 17h à 19h30

Masseur-Kinésithérapeute-Ostéopathe

Olivier CROIZIER - Tél. 04.75.30.11.23

1 rue du Dr Maisonneuve - De 8h à 12h et de 13h à 19h

Ambulances

Ambulance Saint-Agrévoise - Tél. 04.75.30.24.84

Ambulance Christian Carré - Tél. 04.75.30.25.25

Pharmacie de Saint-Agrève

Philippe GUIRONNET - Tél. 04.75.30.13.22

SAMU 15

POMPIERS 18 ou 112

GENDARMERIE 17 ou Tél. 04.75.30.10.34

HÔPITAL DE MOZE 04.75.30.39.00



Réseaux HTA - BT - GAZ - Postes - Lotissements
Éclairages publics et décoratifs
Éclairages sportifs - Illuminations - Branchements
Assainissements

ZI ARMAILLER - 4-6 rue Gaspard Monge
26500 Bourg Les Valence

Tél. 04 75 78 17 81 - Fax. 04 75 78 17 89

Zone Industrielle
07270 Lamastre

Tél. 04 75 06 44 01 - Fax. 04 75 06 50 00

Carrefour
contact 

Ouvert du lundi au samedi
de 8h à 20h

SERVICES

Rayon boucherie et charcuterie traditionnelle
Cabine & Développement Photos, Photocopieur
Borne photos numériques
Carburant 24h/24h

Les Prés de Coussac - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 24 64



Cabinet DBC
Au Chambon sur Lignon
04-71-59-78-67

Dominique Bard

Formation à la création de site Internet et/ou
réalisation de votre site Web

Toute la puissance de notre méthode de conception
au service de votre site Internet !

Dominique Bard est l'auteur de deux ouvrages en vente sur
Internet et dans les librairies du plateau

<http://formation-site-internet.net>

www.db-consultant.net



Bricolage
Jardinage
Décoration
Animalerie
Cadeaux



**ÉCONOMISEZ 5%
TOUTE L'ANNÉE**
sur plus de 5000 produits

Votre bricomarché vous accueille du
lundi au samedi : 9h/12h - 14h30/19h

*Voir conditions en magasin

LE CHAMBON/LIGNON - Tél. 04 71 65 84 51



Le sport commence ici

04 75 30 11 64

SAINT-AGRÈVE

**Tandem
shoes**

04 75 64 24 77

*Michel Foubeyrand et son équipe vous souhaitent de joyeuses fêtes
et vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2013*



Vous présente ses meilleurs vœux pour 2013

Tél. 04 71 59 80 85 - Fax 04 71 65 42 86

Z.A. de Leygat - 43190 TENCE - E.mail : imprimerie.roux@wanadoo.fr

Brochures
Dépliants
Imprimés informatiques
Faire-part
Cartes
Carnets



BORALEX
créatrice d'énergie

**NOUS METTONS TOUTE NOTRE
ÉNERGIE DANS LE RENOUVELABLE**

Le **DÉVELOPPEMENT DURABLE** est non seulement au cœur de la vocation première de nos activités, mais il guide nos stratégies de croissance axées sur le long terme, nos pratiques de gestion et nos relations avec les différentes parties prenantes de Boralex.



BORALEX S.A.S. | 25, rue de la République, 13002 Marseille | Tél. : 33 (0)4 91 01 64 40



TAXI - Toutes distances Ambulance V.S.L

**AMBULANCE
ST-AGRÉVOISE**

Matériel médical

Nouvelle Adresse
Les Allées, route de Valence
07320 Saint-Agrève

*Eric Dumortier, Marie-Françoise Deyreset leur équipe
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année*

04 75 30 24 84

E.mail : eric.dum.st-agreve@neuf.fr



CABINET DER BAGHDASSARIAN
Expertise comptable – Conseil - Audit

*Une équipe de professionnels
au service de votre entreprise...*

**Artisans – Commerçants – Industriels
Professions Libérales – SCI**

Téléphone : 04 75 64 55 85 ou 04 75 29 14 64
Télécopie : 04 75 29 23 03
Site Internet : www.cdaba.fr
46, Grande Rue
07320 SAINT AGRÈVE

SARL Roger COURT et fils

Une famille au service des familles

Propriétaires et gestionnaires de leurs chambres funéraires

• **POMPES FUNÈBRES**

Articles funéraires et contrat obsèques

• **MARBRIERS FABRICANTS**

Funéraire et de décoration, salle de bains,
cuisine, cheminée, sol granit...

• **FLEURISTE**

Fleurs et plantes naturelles
bouquets et compositions



5, rue Dr. Tourasse - 07320 St-Agrève
Tél. : 04 75 30 29 71 - Fax : 04 75 30 70 07



**Ambulance
Taxi - V.S.L.**



Christian CARRÉ

04.75.30.25.25

La Combe - 07320 SAINT-AGRÈVE



express
Saint-Agrève



**Plus de points BONUS
Plus d'économies**

U, le commerce qui profite à tous

Tél. 04 75 65 65 52 - Place du marché

*Michèle et Christian Mandon
et leur équipe vous souhaitent de bonnes fêtes
et vous présentent leurs Meilleurs Vœux pour 2013*

SCHMIDT

04 71 59 82 15
meubles.barriol@orange.fr

MEUBLES BARRIOL

Route de Saint-Agrève
43190 TENCE



OPTIQUE LÉVÊQUE

Marie-Laure PINET

Lentilles de contact

Offre 2^e paire

29, rue du Dr. Tourasse

SAINT-AGRÈVE

04 75 30 19 39

1, av. de la Libération

LE CHEYLARD

04 75 29 09 76